Montréal mercredi 26 novembre 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique 125e année N° 38 56 pages, 5 cahiers 75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale 89 ¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



Alex Tanguay

DES STATISTIQUES INÉDITES

***La Presse* présente aujourd'hui neuf nouvelles catégories pour évaluer les joueurs du CH sous un éclairage totalement nouveau** SPORTS PAGES **2** ET **3**

AUSTRALIA

Amour et glamour pour relancer le cinéma *down under*

MARC-ANDRÉ LUSSIER
ARTS ET SPECTACLES
PAGE **1**



Nicole Kidman — Hugh Jackman

Lisez notre critique du film sur **moncinema.ca/australia**

LE QUÉBEC AUX URNES

EXCLUSIF
SONDAGE CROP – *LA PRESSE* SUR LE DÉBAT

MATCH NUL

MAIS MAROIS IMPRESSIONNE LES QUÉBÉCOIS

DENIS LESSARD PAGES **A2** ET **A3**

Nos chroniqueurs et trois experts analysent la performance des chefs
PAGES **A6** ET **A7**



Pauline Marois, Mario Dumont et Jean Charest à l'Assemblée nationale, hier.
PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

sur cyberpresse.ca À quel chef accordez-vous la meilleure note? Répondez sur **cyberpresse.ca**

Un match nul (et bruyant)
LA CHRONIQUE DE **VINCENT MARISSAL** PAGE **A3**

Le meilleur de Dumont
LA CHRONIQUE D'**YVES BOISVERT** PAGE **A5**

Charest passe à la caisse
LA CHRONIQUE DE **SOPHIE COUSINEAU** PAGE **A9**

Du meilleur et du pire
L'ÉDITORIAL D'**ANDRÉ PRATTE** PAGE **A20**

NOS NOUVELLES EXCLUSIVES



Jim Flaherty
PHOTO PC

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE

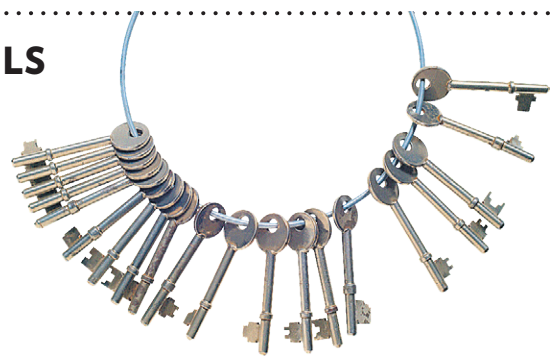
OTTAWA PRÊCHERA PAR L'EXEMPLE

Députés, ministres et hauts fonctionnaires devront se contenter de moins.
JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE **A12**

PÉNURIE D'AGENTS CORRECTIONNELS

UN DIPLÔME DE 5e SECONDAIRE SUFFIRA

CAROLINE TOUZIN PAGE **A17**



FRONT COMMUN

L'OPPOSITION EXHORTE LE PREMIER MINISTRE HARPER À RAPATRIER OMAR KHADR

GILLES TOUPIN PAGE **A12**

SELON L'OCDE

LA PIRE RÉCESSION DEPUIS LES ANNÉES 80

RUDY LE COURS
LA PRESSE AFFAIRES
PAGES **2** ET **3**

PRODUITS RÉCRÉATIFS

BOMBARDIER DANS LA TEMPÊTE

LA PRESSE AFFAIRES
PAGE **1**



PHOTO BOMBARDIER

COMMANDITES ET CRISE FINANCIÈRE

LES ORGANISMES CULTURELS CRAIGNENT LE PIRE

MARIO CLOUTIER
ARTS ET SPECTACLES
PAGE **1**

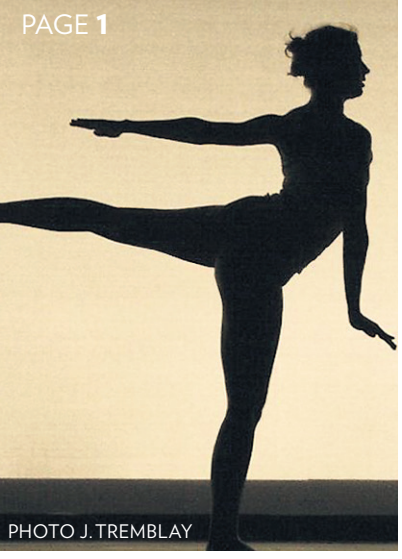


PHOTO J. TREMBLAY

LE «PIRATE» DE FACEBOOK

ADAM GUERBUEZ INTROUVABLE... À MONTRÉAL

JUDITH LACHAPELLE LUI A PARLÉ PAGE **A13**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
C'était bon l'émission spéciale *Dieu Merci!* hier avec les trois chefs.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

SPÉCIAL NOËL informez-vous



Pas de: ~~à partir de...~~ Pas de: ~~Lasik standard~~

UN SEUL PRIX 990 $/oeil*

Correction de la vue au laser **SUR MESURE** avec évaluation complète de votre vision **SANS FRAIS**

Myopie • Astigmatisme • Hypermétropie

Également disponible la plus récente technologie

iLASIK™ 100 % LASER SANS LAME

*Lasik avec lame. Offre exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Valable jusqu'au 31 décembre 2008.

LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
CLINIQUE PRIVÉE D' OPHTALMOLOGIE SAM FANOUS, M.D.

Financement 0% d'intérêt Accord D Desjardins

MONTRÉAL - LONGUEUIL
514 288-0088
www.cdom.com

3593611 3593618

SONDAGE ÉCLAIR CROP—LA PRESSE (RÉALISÉ HIER SOIR APRÈS LE DÉBAT)

Lequel des trois chefs a été le plus convaincant ?

JEAN **CHAREST**	**32 %**
PAULINE **MAROIS**	**32 %**
MARIO **DUMONT**	**23 %**
Les trois également	**2 %**
Aucun des trois	**7 %**
NSP/refus	**4 %**

Lequel a été le moins convaincant ?

JEAN **CHAREST**	**43 %**
MARIO **DUMONT**	**28 %**
PAULINE **MAROIS**	**24 %**
Les trois également	**3 %**
Aucun des trois	**1 %**
NSP/refus	**1 %**

À la suite de ce débat, diriez-vous que votre opinion des partis politiques suivants s'est :

	Le Parti libéral du Québec	Le Parti québécois	L'Action démocratique du Québec
Améliorée	**14 %**	**28 %**	**30 %**
Détériorée	**23 %**	**14 %**	**16 %**
Est restée la même/pas de changement	**62 %**	**57 %**	**54 %**
NSP/refus	**1 %**	**1 %**	**1 %**

MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE : les résultats de ce sondage CROP reposent sur 452 entrevues téléphoniques effectuées au Québec hier entre 21 h 15 et 22 h 15. Les répondants, francophones à 94 %, avaient tous accepté de regarder le débat des chefs diffusé hier soir. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de cinq points de pourcentage, 19 fois sur 20.

CHAREST SUR LA DÉFENSIVE

Bien préparée, Marois parvient à tirer son épingle du jeu



DU BUREAU DE QUÉBEC
DENIS LESSARD

Le débat des chefs d'hier soir n'a pas fait de véritable gagnant, mais Pauline Marois a impressionné les Québécois.

C'est ce qui se dégage d'un sondage CROP réalisé pour *La Presse* immédiatement après le débat, auprès de 452 téléspectateurs, francophones à 94 %. Dans l'ensemble, les Québécois estiment que Mme Marois est celle qui a offert la meilleure performance : « Plusieurs données indiquent que la chef péquiste a mieux tiré son épingle du jeu, mais cela ne fut pas assez pour faire changer les intentions de vote », a expliqué le vice-président de CROP, Claude Gauthier.

Durant les deux heures de ce débat, les trois chefs se sont retrouvés assis autour d'une table, un format inédit en politique québécoise qui a donné lieu à des échanges souvent passionnés, parfois cacophoniques.

Le chef libéral Jean Charest s'est fréquemment retrouvé sur la défensive après avoir été sommé d'expliquer le bilan de son gouvernement en santé et en économie.

Pour sa part, Mario Dumont a d'abord paru éteint, ayant du mal à s'immiscer dans les échanges intenses de ses adversaires sur la santé. Il s'est toutefois repris plus tard, sur l'économie et les politiques familiales. Quelques sorties de Dumont ont paru faire mouche. Quand Jean Charest a convenu que la dette était passée de 141 à 148 milliards, Mario Dumont a ironisé : « Et vous dites que vous ne faites pas de déficit ! Allez chercher un comptable d'un bon petit dépanneur de quartier et faites-lui expliquer ça. »

« Si la priorité était l'économie, on serait ici, à l'Assemblée nationale, on travaillerait ensemble, on ne serait pas en élections », a lancé M. Dumont.

Avec une pluie de statistiques, Jean Charest voulait faire barrage, il mitraillait un peu mécaniquement ses répliques, toutefois. « On est responsables de tout ce qui marche pas », a-t-il lancé, impatient, à l'intention de la chef péquiste. « Cela fait six ans que vous êtes là. Défendez donc votre gouvernement plutôt que de critiquer le nôtre », a-t-elle répliqué à bout portant, comme exaspérée après une première heure d'échanges.

Mme Marois a jeté les gants dès la déclaration d'ouverture, accusant Jean Charest d'avoir déclenché des élections pour cacher une crise économique prochaine. Elle a carrément sorti ses griffes dans le dossier de la santé, quand Jean Charest l'a accusée d'avoir laissé partir des médecins à la retraite dans les années 90. « Vous ne reconnaissez toujours pas aujourd'hui l'impact que ça a eu sur les patients », lui a lancé M. Charest. « Depuis le début de la campagne, M. Charest s'essuie les pieds sur moi. Mais ça fait six ans qu'il est au pouvoir, c'est son bilan qui est en cause », a répliqué Mme Marois. « Avec le fiasco que vous avez laissé en santé, a-t-elle soutenu, visant le premier ministre, vous n'avez même pas été capable de construire un hôpital. »

« Cela fait six ans que vous êtes là. Défendez donc votre gouvernement plutôt que de critiquer le nôtre. »

— La chef du PQ, Pauline Marois

C'est clairement Pauline Marois qui avait préparé ses interventions avec le plus de minutie. Ses intonations et ses gestes souvent accusatoires ont contrasté avec l'attitude souvent statique de ses deux adversaires. Son équipe avait placé les attentes très bas, et la chef péquiste semblait satisfaite à l'issue de la joute.

Elle a glissé cependant quand elle a soutenu avoir « les mains attachées avec le mouvement souverainiste ». Elle a voulu préciser, après le débat, qu'elle voulait parler de la nécessaire solidarité des souverainistes.

Et quand M. Dumont a pris le relais de Jean Charest, elle a répliqué : « Épargnez-moi la cassette de M. Charest. »

Le chef libéral s'est retrouvé souvent sur la sellette et a dû essuyer les tirs croisés de ses adversaires sur l'économie, la raison qu'il a invoquée pour justifier le déclenchement des élections.

Caisse de dépôt

Les échanges ont tourné au vacarme quand il a été question des pertes de la Caisse de dépôt. M. Charest a à nouveau refusé de forcer la Caisse à rendre ses résultats publics avant l'échéance normale de février prochain : pour lui, ce serait faire preuve d'ingérence politique. Selon Mario Dumont, en revanche, l'organisme qui gère la caisse de retraite du reste du Canada publie ses chiffres tous les trois mois.

« On vit une situation exceptionnelle ; il faut que des informations soient données aux Québécois pour les rassurer », a martelé Mme Marois, réclamant à son tour la divulgation des résultats de la Caisse.

« Au dernier débat, j'avais un document dans ma poche. Aujourd'hui, c'est vous. Vous connaissez le montant des pertes de la Caisse », a lancé Mario Dumont, rappelant que le *Globe and Mail* parlait hier matin d'une vente de feu des actifs de la Caisse, pressée de trouver 10 milliards de liquidités.

Pour Jean Charest, la Caisse fonctionne selon les mêmes règles qui avaient cours sous le gouvernement péquiste. Pour Mario Dumont, les cotisants à la Régie des rentes ont le droit de connaître l'impact de ces pertes sur les cotisations qu'ils devront payer.

À l'issue du débat, les trois chefs ont commenté les attaques de la soirée. « Même quand ils débattaient entre eux, M. Dumont et Pauline Marois s'adressaient à moi », a déclaré Jean Charest. Ce dernier a jugé la formule « cacophonique », comme l'avaient craint, dès le début, ses conseillers.

De son côté, la chef du PQ Pauline Marois s'est dite déçue de l'attitude de Jean Charest, qui « n'a pas répondu » à ses questions.

Mario Dumont a pour sa part estimé que le chef libéral a fait preuve d'« amateurisme ». « Vous avez entendu un premier ministre qui n'a ni bilan, ni proposition, ni idée », a conclu le chef adéquiste.

Avec la collaboration de Tommy Chouinard, Malorie Beauchemin et Martin Croteau

À LIRE DANS FORUM

Du meilleur et du pire
l'éditorial d'**André Pratte** en A**20**

Pauvre démocratie !
la chronique d'**Alain Dubuc** en A**21**

BAUME & MERCIER & MOI



www.baume-et-mercier.com

RIVIERA

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830

Disponible chez :
CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS
2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

5558131A
3564852

Pauline Marois se démarque... mais n'influence pas les intentions de vote

CATHERINE HANDFIELD

Pauline Marois est celle qui a le plus impressionné les téléspectateurs lors du débat, selon un sondage CROP-*La Presse* effectué à l'issue des deux heures de confrontation. Mais aucun chef n'a réussi à se démarquer suffisamment pour influencer les intentions de vote.

Trente-huit pour cent des répondants qualifient la performance de la chef péquiste d'« excellente » ou « très bonne ». C'est huit points de pourcentage de plus que le chef libéral Jean Charest, qui récolte 30 % d'appuis très positifs. Le chef adéquiste Mario Dumont se situe entre ses deux adversaires, avec 34 %.

« Pauline Marois est perçue comme ayant offert une bonne performance, mais sa victoire n'est toutefois pas éclatante », précise Claude Gauthier, vice-président de CROP. Quand on demande aux répondants quel chef a été le plus convaincant, ces derniers placent Mme Marois et M. Charest ex aequo, avec 32 % des appuis. Mario Dumont ferme la marche avec 23 %.

L'image de l'ADQ s'améliore

Le succès oratoire de Mario Dumont a permis à son parti d'améliorer son image. Près d'un répondant sur trois (30 %) affirme que son opinion de l'ADQ s'est améliorée à la suite du débat.

Pauline Marois fait également bonne figure à ce chapitre : 28 % estiment que son image s'est améliorée. À l'opposé, seulement 14 % des participants ont une meilleure opinion de Jean Charest après la confrontation.

Interrogés sur leurs intentions de vote si des élections avaient lieu aujourd'hui, 34 % des répondants ont choisi le Parti québécois. Le Parti libéral arrive deuxième avec 33 %, suivi de l'ADQ (14 %).

« Globalement, le débat n'a pas provoqué de revirement dans les intentions de vote », constate Claude Gauthier. Les trois chefs ont tous obtenu un point de plus après le débat, souligne l'analyste, qui précise que 94 % des répondants sont francophones.

Ce sondage téléphonique a été effectué hier soir entre 21 h 15 et 22 h 15 auprès de 452 téléspectateurs. Un échantillon de cette taille est précis à cinq points de pourcentage près, 19 fois sur 20.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS **8**	Horaire télévision	ARTS **4**
Astrologie du jour	VOY. EXCURSIONS **5**	Loteries	A **11** et SPORTS **5**
Bourses	AFFAIRES **10 et 11**	Monde	A **18 et 19**
Carrières	AFFAIRES **8 et 9**	Petites annonces	VOY. EXCURSIONS **4** AFFAIRES **4**
Décès	VOY. EXCURSIONS **6 à 8**		
Forum	A **20 et 21**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo
Nuageux avec percées de soleil, maximum **3**, minimum **1**. VOY. EXCURSIONS **6**

SUR CYBERPRESSE > **VIDÉO**
Y a-t-il un gagnant? Visionnez l'édito vidéo d'André Pratte sur cyberpresse.ca/therrien

LE QUÉBEC **AUX URNES**

SONDAGE ÉCLAIR CROP—*LA PRESSE* (RÉALISÉ HIER SOIR APRÈS LE DÉBAT)

PAULINE MAROIS A OFFERT LA MEILLEURE PERFORMANCE.

JEAN CHAREST A ÉTÉ LE MOINS CONVAINCANT.

MARIO DUMONT AIDE SON PARTI.

Dans l'ensemble, quelle est votre évaluation de la performance de :	JEAN **CHAREST**	PAULINE **MAROIS**	MARIO **DUMONT**
			
Excellente	9 %	14 %	10 %
Très bonne	21 %	24 %	24 %
Bonne	29 %	30 %	32 %
Passable	26 %	20 %	23 %
Médiocre	15 %	12 %	10 %
NSP/refus	0 %	1 %	1 %

Intentions de vote chez les téléspectateurs francophones ayant regardé le débat

PQ	34 %
PLQ	33 %
ADQ	14 %
QS	5 %
Parti vert	3 %
Un autre parti	0 %
Annulerait/ne voterait pas	1 %
NSP/refus	8 %

MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE : les résultats de ce sondage CROP reposent sur 452 entrevues téléphoniques effectuées au Québec hier entre 21 h 15 et 22 h 15. Les répondants, francophones à 94 %, avaient tous accepté de regarder le débat des chefs diffusé hier soir. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de cinq points de pourcentage, 19 fois sur 20.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE
Les échanges entre Pauline Marois, Mario Dumont et Jean Charest ont souvent tourné à la cacophonie, hier soir, notamment lorsqu'il a été question des pertes de la Caisse de dépôt.

Un match nul (et bruyant)



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Si la nouvelle formule du débat des chefs visait d'abord à réduire la cacophonie, dans le but d'accrocher davantage les téléspectateurs, il est loin d'être certain que le but ait été atteint.

Ce n'est pas tant de la faute du format du débat (ou de l'animateur, qui a bien fait ce qu'il pouvait), mais plutôt de la faute de l'acrimonie qui caractérise les relations entre les trois chefs.

Au-delà de la cacophonie, qui a rendu certains segments parfaitement inaudibles et franchement rébarbatifs, ce débat aura-t-il fait un vainqueur?

Pour les coups portés, Pauline Marois et Mario Dumont gagnent haut la main, mais cela était entendu avant même que Stéphan Bureau n'entre en ondes. Et ce n'est pas tant que Jean Charest ait perdu, mais plutôt qu'il ne pouvait pas gagner. Ça aussi, c'était entendu.

Pauline Marois et Mario Dumont ex aequo, donc, mais ça, c'est pour le «show» de télévision.

Des points bonis à Pauline Marois, toutefois, pour qui il s'agissait du premier débat des chefs, et qui s'en est très bien sortie.

La vraie question, à moins de deux semaines du vote, c'est de savoir si les chefs ont réussi à améliorer leur situation, à secouer suffisamment les indécis pour que ceux-ci considèrent leur accorder leur vote.

Si aucun chef n'a marqué LE gros but, aucun n'a fait honte non plus à ses militants. Dès les premières minutes, les courts textes de présentation leur auront permis de marquer leur territoire. Cela aura été utile parce que le reste était à ce point inaudible par moments que bien des téléspectateurs auront sans doute décroché.

Voilà qui est douteux. Justement parce que le match n'a pas fait de vainqueur clair, il n'y a pas eu de K.O., mais beaucoup de bruit à un moment crucial du débat sur l'économie.

Sur la santé, Mme Marois s'est bien sortie du piège tendu par Jean Charest, mais elle n'aura pas réussi à le faire sortir de ses réponses préparées. Pour le reste, il s'est fait beaucoup de politique sur le dos des patients, mais bien peu de solutions tangibles auront été apportées.

Match nul aussi en éducation, aucun chef n'obtenant plus que la note de passage à ce chapitre.

Si aucun chef n'a marqué LE gros but, aucun n'a fait honte non plus à ses militants. Dès les premières minutes, les courts textes de présentation leur auront permis de marquer leur territoire. Cela aura été utile parce que le reste était à ce point inaudible par moments que bien des téléspectateurs auront sans doute décroché.

Mario Dumont a visé juste s'en remettant à l'«audace» des Québécois qui ont voté pour l'ADQ la dernière fois. «Il faut de l'audace pour continuer», a lancé le chef de l'ADQ, un appel qui sonnait comme: «Ne laissez pas tomber l'ADQ, elle peut encore être utile.»

Pauline Marois, elle, a mis la table dès les premières secondes: «M. Charest a un nouveau slogan: les élections d'abord, la vérité plus tard.»

Jean Charest, sans surprise, a insisté sur la nécessaire confiance des Québécois envers leur gouvernement en temps de crise.

Nous avons eu droit à un bon débat, au sens de bagarre politique, mais pour les solutions, la substance, les idées neuves ou fortes, faudra repasser.

Le vide était surtout désolant en économie, qui devait être la plus grande des priorités.

En ce sens, le débat aura été fidèle à la campagne qui se poursuit ce matin.

À partir de ce matin, donc, par où reprennent les chefs?

Pour le PLQ, le risque immédiat est de redescendre après avoir atteint des sommets en pleine campagne électorale, ce qui est rare. Jean Charest aura quelques rassemblements d'envergure, comme à Laval ce soir (un «must» pour les libéraux en campagne). Il multipliera ensuite les visites dans les circonscriptions prenables du 450, de Québec et du Centre-du-Québec.

Les libéraux ont aussi des ambitions du côté de l'Abitibi, mais ils hésiteront à prendre une précieuse journée de campagne pour une ou deux circonscriptions.

Après tout, il ne manque qu'une quinzaine de circonscriptions à Jean Charest pour récupérer la majorité perdue en 2007.

C'est plus compliqué pour le PQ et l'ADQ. Le défi se résume ainsi: où se «garocher» maintenant, avec seulement 11 jours au compteur.

Mario Dumont doit lancer une opération «sauver les meubles». Au point où il en est, le chef de l'ADQ doit lancer un ultime message aux électeurs: vous avez besoin d'une opposition à Québec, pensez-y avant de donner une grande majorité à Jean Charest.

Pauline Marois doit d'abord et avant tout remobiliser la base électorale de son parti et insister sur la sortie du vote, une faiblesse des péquistes, admettent-ils eux-mêmes sur le terrain.

Pour ce qui est du message, le débat aura donné à Mme Marois une nouvelle ligne d'attaque: «Jean Charest refuse de parler de son débat.»

Si le premier ministre a trouvé la première partie de la campagne hargneuse à son endroit, il n'a qu'à bien se tenir: ses adversaires vont redoubler d'ardeur dans leurs attaques.

Attendez-vous aussi à entendre les chefs des partis de l'opposition parler de l'«arrogance de Charest», de ses gaffes et des ratés de son gouvernement.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

LE QUÉBEC **AUX URNES**



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Pauline Marois a dû s'expliquer sur sa déclaration voulant qu'elle ait « les mains attachées » avec le mouvement souverainiste.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

« Avouons que la formule était cacophonique à certains moments », a dit le chef libéral après la joute oratoire.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

« La campagne commence ce soir. Nos idées se sont rendues à la population », a dit Mario Dumont à la sortie du débat.

Marois « très déçue » de la « cassette » de Charest

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — À la sortie du débat des chefs hier, Pauline Marois s'est dite « très déçue » que Jean Charest ait « remis continuellement sa cassette » et refusé de dévoiler l'état des finances de la Caisse de dépôt et de placement. Elle a toutefois dû s'expliquer sur sa déclaration voulant qu'elle ait « les mains attachées avec le mouvement souverainiste ».

« Ce que je voulais dire, c'est que nous sommes solidaires. Les mains attachées, c'était une image. Ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas chacun de nous penser. J'aurais dû dire que nous sommes liés solidairement derrière notre projet », a-t-elle affirmé.

Pauline Marois a trouvé « fatigante » l'attitude de Jean Charest au cours du débat. « Il remettait continuellement sa cassette alors qu'il fallait qu'il défende son gouvernement, pourquoi on devait le choisir maintenant », a souligné la chef péquiste.

« J'ai été très déçue parce que M. Charest n'a pas répondu à nos questions, à mes questions », a-t-elle ajouté.

« Il y a des Québécois qui sont inquiets, et M. Charest aurait dû normalement pouvoir les éclairer, mais il ne l'a pas fait. Ça confirme d'autant plus le fait qu'il a décidé d'aller en élection parce qu'il ne voulait pas faire le point sur la situation économique et la situation de la Caisse de dépôt et de placement. »

La chef péquiste se défend d'avoir échoué à lui soutirer quelques informations sur l'état de la Caisse. « Je ne dis pas que c'est un échec. Je pense que M. Charest a pas mal plus de problèmes avec cette question que moi je peux en avoir », a-t-elle affirmé.

Pauline Marois dit espérer « avant tout » que les téléspectateurs « aient constaté que M. Charest ne défendait pas son bilan ». Chose surprenante, elle a trouvé le ton du débat « assez amical ».

« C'était mon premier débat. J'avais hâte de communiquer mon point de vue. J'espère l'avoir fait le mieux possible », a-t-elle dit.

Charest, « satisfait », mais blâme la formule

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Bien qu'il se dise « satisfait » d'avoir pu présenter ses idées directement aux Québécois, le chef libéral Jean Charest a blâmé la formule du débat, hier, à l'issue de l'échange l'opposant à Pauline Marois et Mario Dumont.

« Avouons que la formule était cacophonique à certains moments, a dit M. Charest en point de presse, après la joute oratoire. Nous, on cherchait une formule où on départageait davantage les moments d'intervention, pour minimiser les moments comme ça où on parle en même temps. »

« Mais voilà, ça a été la décision du consortium, on a fait notre possible pour l'améliorer. À l'avenir, on verra comment on le fait », a-t-il ajouté, visiblement déçu.

Talonné pendant une bonne partie du débat sur son refus de dévoiler les pertes financières de la Caisse de dépôt et de placement, le chef libéral a réitéré, à la sortie, qu'il ne voulait pas intervenir dans les affaires de l'institution, qui déposera un rapport contenant l'ensemble de ses performances, comme elle le fait depuis toujours, une fois par année.

« Les Québécois ont besoin d'être rassurés sur une chose. Il ne faut pas que Mme Marois et M. Dumont mettent leurs mains dans les opérations de la Caisse de dépôt et de placement du Québec », a souligné M. Charest pour toute réponse.

Il estime par ailleurs qu'il a réussi, mieux que ses adversaires, à présenter ce qu'il propose aux Québécois. « Je ne sais pas si les Québécois ont compris quel était le plan de Mme Marois ce soir. Elle a dit qu'elle avait un plan, je n'ai pas entendu grand-chose sur ce que le plan est exactement. Notre plan est très bien connu », a-t-il soutenu, revenant aussi sur un « aveu important », selon lui, de la chef péquiste, soit qu'elle a « les mains attachées » avec la question de la souveraineté.

« Dans le cas de M. Dumont, on ne sait toujours pas ce qu'il propose quand il veut couper 2 milliards de dollars dans les dépenses de l'État », a ajouté M. Charest.

Dumont a présenté la « différence adéquiste »

MARTIN CROTEAU

QUÉBEC — Les échanges houleux ont permis aux Québécois de découvrir la « différence adéquiste », a estimé Mario Dumont, hier soir, faisant aussi valoir que Jean Charest a fait preuve d'« amateurisme » en matière d'économie.

« La campagne commence ce soir, a-t-il soutenu à sa sortie du débat. Nos idées se sont rendues à la population. »

En chute libre dans les sondages depuis le début de la campagne, les adéquistes considéraient la joute oratoire d'hier soir comme la dernière chance d'attirer l'attention des électeurs pour éviter la débâcle. Et le chef estime avoir accompli sa mission.

Même si les Québécois ne sont pas tous d'accord avec son programme, c'est le seul qui se démarque des autres, a dit M. Dumont. Les échanges, a-t-il poursuivi, ont démontré que le PQ et le PLQ proposent les mêmes plateformes à quelques détails près.

Le leader adéquiste a surpris Jean Charest, dans le segment portant sur les finances publiques, lorsqu'il lui a demandé de chiffrer la dette de la province. Lorsque le premier ministre sortant a hésité, M. Dumont a révélé qu'elle se chiffre à 148 milliards, 6,5 milliards de plus que l'an dernier.

Cet échange illustre l'« amateurisme » du chef libéral, selon M. Dumont. « Vous avez entendu un premier ministre qui n'a ni bilan, ni proposition, ni idées, et qui, sur l'économie, joue au champion en théorie et dans ses publicités, a-t-il dénoncé. Mais dans les faits, il ne connaît même pas la dette du Québec, il n'est même pas capable de l'approximer d'une manière rigoureuse ou exacte. »

Mario Dumont entend revenir à la charge, d'ici la fin de la campagne, pour dénoncer le bilan du chef libéral. « Les gens ont vu ce soir que l'économie, ce n'est qu'un prétexte pour aller en élections, a-t-il analysé. Il n'a pas de priorité, il ne connaît pas ça particulièrement, ça ne l'intéresse pas particulièrement. »

STAR ALLIANCE

Le monde vous souhaite la bienvenue.

Pendant deux jours seulement, économisez jusqu'à 40 % sur les destinations internationales.
Une autre façon de vous aider à vous rapprocher des gens et des endroits que vous désirez voir le plus.

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Montréal.
Dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessous.

LONDRES	PARIS	BOGOTÁ	LIMA	SÉOUL
5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009
120 $	161 $	189 $	189 $	233 $
SANTIAGO	**SÃO PAULO**	**BUENOS AIRES**	**HONG KONG**	**SYDNEY, AUSTR.**
5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009	5 JANV.–30 AVRIL 2009
238 $	243 $	255 $	435 $	474 $

Le supplément des frais de carburant n'est pas inclus dans les tarifs : il varie de 65 $ à 225 $ par aller simple pour les destinations internationales.



Voilà un aperçu des destinations internationales en solde. De plus, inscrivez-vous dès maintenant et obtenez jusqu'à 40 000 milles-bonis Aéroplan^MD^ en voyageant entre le 8 septembre 2008 et le 28 février 2009.

Choisissez librement en ligne sur **aircanada.com** ou en appelant votre agent de voyages.
Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 27 novembre 2008.

3581380A

vancouver 2010 — vancouver 2010 JEUX PARALYMPIQUES PARALYMPIC GAMES — AIR CANADA SUPPORTEUR OFFICIEL *OFFICIAL SUPPORTER*

aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 $ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 $ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 27 novembre 2008. Les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. La réduction est déjà incluse dans les tarifs. La réduction est calculée en fonction de tarifs habituels de la catégorie Loisir ou de bas tarifs déjà réduits. Les tarifs ne peuvent être combinés avec aucune autre réduction. Dates de départ tel qu'indiqué ci-dessus. Le supplément des frais de carburant, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les taxes et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont remboursables, moyennant des frais de pénalité. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada Jazz^MC^. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Un séjour minimal ou maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. **Promotion milles-bonis Aéroplan :** vous devez être membre du programme Aéroplan et vous inscrire pour être admissible à cette promotion. Les milles-bonis Aéroplan sont attribués pour les voyages à bord des vols admissibles exploités par Air Canada entre le Canada et l'Europe, l'Asie, l'Australie et l'Amérique du Sud. Les voyages doivent être effectués entre le 8 septembre 2008 et le 28 février 2009. Les milles-bonis sont attribués de la façon suivante : 10 000 milles-bonis pour trois (3) allers simples ; 15 000 milles-bonis supplémentaires pour six (6) allers simples ; et 15 000 milles-bonis additionnels pour neuf (9) allers simples, soit un total pouvant atteindre 40 000 milles-bonis. Les milles-bonis Aéroplan ne sont pas des milles-privilèges Air Canada et ne permettent pas l'accès à un statut supérieur Air Canada. Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir la liste des vols et des tarifs admissibles, pour vous inscrire et pour tous les autres détails, visitez aircanada.com. ^MC^Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^MD^Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite.

SUR CYBERPRESSE > **BLOGUE ÉLECTORAL**
Nos journalistes vous invitent à vivre la campagne à bord des autobus des partis sur **cyberpresse.ca/electoral**

LE QUÉBEC **AUX URNES**

Le meilleur de Dumont



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Je ne sais pas s'il a été le meilleur, mais c'est le meilleur de Mario Dumont qu'on a vu. Précis, simple, concret, cinglant, capable d'aller au-delà de la petite phrase et, en bonus, un sourire qu'il avait perdu entre Rivière-du-Loup et l'Assemblée nationale. Un peu trop hilare par moments, toutefois. Pour des temps si graves, il frisait la légèreté.

Jean Charest a commencé en lion, mais a eu un creux majeur au milieu du match, quand Mario Dumont l'a interpellé: combien la dette du Québec, allez, combien?

Euh... Un peu plus de 120 milliards, a répondu le premier ministre. C'est 148, a rétorqué le chef de l'opposition du tac au tac. Et l'an dernier 141,5. C'est donc dire que vous avez fait un déficit!

Jean Charest était déstabilisé, bafouillait, se trompait de mots. Le coup était tout juste sur la ceinture, il faut dire, puisque selon les chiffres des Finances, la dette totale du gouvernement du Québec est plutôt de 128 milliards, mais tout dépend évidemment de ce qu'on y ajoute.

Le temps de sortir des câbles, il avait repris l'attaque. Et, chose incroyable, il a même réussi à battre Pauline Marois quand est venu le temps de parler de «projet de société». N'est-ce pas le pain et le beurre du Parti québécois? Dans la première partie de sa réponse à ce jeune de 30 ans qui cherchait un Barack Obama, Mme Marois n'a même pas parlé de souveraineté. Fonder un pays, tout de même, ça ne manque pas de panache, en principe!

Au total, l'attaque a donc été menée essentiellement, et assez efficacement, par Mario Dumont, qu'on n'avait pas vu aussi en forme depuis, ma foi, une bonne élection.

Éducation et famille, a-t-elle dit, voilà mon projet. Et puis respect de notre langue et de notre culture. Fort bien, mais pour un chef du PQ, ça fait un peu chenu comme projet de société, un peu adéquiste en somme. N'était-ce pas le temps de frapper un coup de circuit? La balle était donnée, facile: voilà jeune homme ce que nous voulons faire, un pays, un pays unique, qui nous ressemble, pour que le génie québécois s'exprime!

Mme Marois fait de la rétention souverainiste et ce n'est pas bon pour la santé.

Jean Charest a alors repris la balle pour parler d'un projet en cinq points, essentiellement un ensemble de partenariats économiques, mais avec ceci d'un peu neuf, enfin un truc dont on ne nous parle guère en temps ordinaire: le développement du Nord. Il y avait beaucoup de vent dans ses cinq points, mais au moins un peu d'élan.

Pour le reste, il est indéniable que Jean Charest y est allé fort question cassettes – parlons plutôt de fichiers. Il a beaucoup joué du coude. Et tenez, M. Dumont, un de vos députés m'a félicité, et allez Mme Marois, tel péquiste a dit que j'avais raison sur ceci. Et puis, inlassablement, toujours ce message: on passe notre temps à réparer ce que Pauline Marois a fait.

Elle avait raison d'être exaspérée. Il était souvent exaspérant. Mais cette femme manque de colère. Il me semble que c'était le temps de lui river son clou, d'autant que cette tactique de «c'est pas moi c'est elle» était convenue et prévisible.

J'ai un plan, j'ai un projet, a-t-elle dit au début. Mais qui peut, ce matin, nous en résumer l'originalité? Ce qu'il a de plus différent, la souveraineté, elle ne l'a évoquée qu'en passant, comme un lointain objectif. Beaucoup d'imprécision dans le langage, également, chez Mme Marois. Peu de détails concrets.

Elle a eu de bonnes répliques, comme celle sur les «89 référendums» des libéraux sur les défusions. Et son exemple de bonne entente constitutionnelle, quand elle a fait réformer les commissions scolaires. Mais tant d'expérience dans tant de ministères aurait dû lui permettre d'être plus pointue. Pas mauvais. Mais ça manquait de punch.

Au total, l'attaque a donc été menée essentiellement, et assez efficacement, par Mario Dumont, qui avait l'air en possession de son programme... et de ceux des autres. On n'avait pas vu aussi en forme depuis, ma foi, une bonne élection.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE
Mario Dumont a connu, selon notre chroniqueur, son meilleur débat à vie.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

LE POIDS DES MOTS

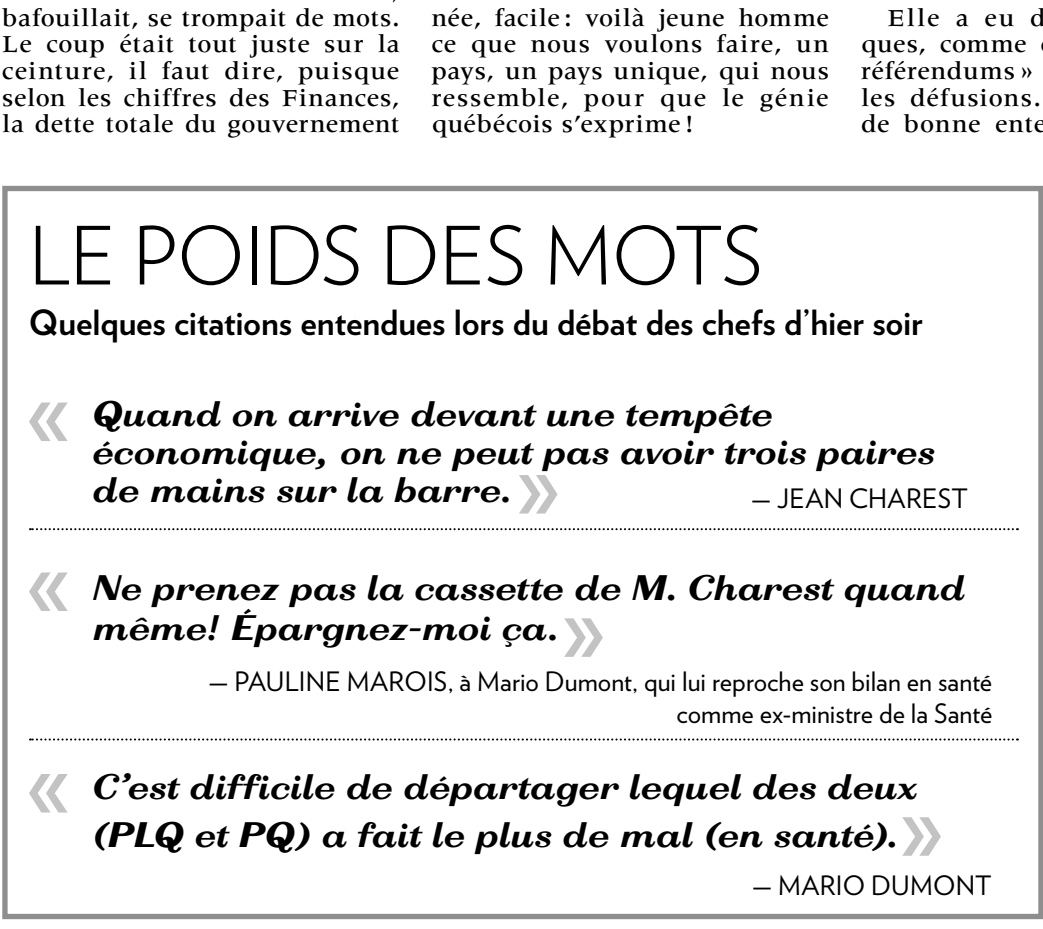
Quelques citations entendues lors du débat des chefs d'hier soir

« ***Quand on arrive devant une tempête économique, on ne peut pas avoir trois paires de mains sur la barre.*** »
— JEAN CHAREST

« ***Ne prenez pas la cassette de M. Charest quand même! Épargnez-moi ça.*** »
— PAULINE MAROIS, à Mario Dumont, qui lui reproche son bilan en santé comme ex-ministre de la Santé

« ***C'est difficile de départager lequel des deux (PLQ et PQ) a fait le plus de mal (en santé).*** »
— MARIO DUMONT

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...



LE PANTALON PYJAMA FLOCONS GÉANTS **15,99**
Rég. 25.00

Économisez 36%
Douce finette. Combinaisons de marine et blanc ou rose et blanc. P.m.g.tg. Tee-shirt 12.99

simons
simons.ca
3540415A

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...



LA CHEMISE COL PÉTALES **39,95**
Rég. 65.00
Une économie de 38%
Blanc pur uniquement.
4 à 16.



LE GANT MOUTON RETOURNÉ **69,95**
Rég. 95.00
Économisez 26%
Noir, choco, castor. 6 1/2 à 8.



LE FOULARD ÉCHARPE TRICOT AJOURÉ **15,99**
Rég. 25.00
Économisez 36%
Blanc, noir, taupe, prune.

simons
simons.ca
3540416A

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUEBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE QUÉBEC **AUX URNES**

LE DÉBAT DES CHEFS

PROPOS RECUEILLIS PAR **TRISTAN PÉLOQUIN**

NOS EXPERTS Hier, dans les pages de *La Presse*, ils ont donné leurs impressions sur la façon dont les trois chefs devaient aborder le débat, sur les stratégies à adopter, les gaffes à éviter. Aujourd'hui, les universitaires Antonia Maioni, Bernard Motulsky et Catherine Côté analysent la performance des chefs libéral, péquiste et adéquiste. Voici ce qu'ils ont pensé de cette soirée.



PHOTO PC

JEAN CHAREST



PHOTO PC

PAULINE MAROIS



PHOTO PC

MARIO DUMONT



ANTONIA MAIONI
Directrice du Centre d'études canadiennes de l'Université McGill

LE BON COUP
Il est resté calme. S'est bien défendu contre M. Dumont, mais moins bien contre Mme Marois. Il a remis les pendules à l'heure sur plusieurs dossiers.

L'ERREUR
Il a trop répété les clichés de sa campagne, comme « Ça prend 10 minutes pour mettre un médecin à la retraite… ». Il a eu l'air énervé lors des questions économiques touchant à la crise et à la Caisse de dépôt.

MISSION ACCOMPLIE?
Ce fut un débat difficile. Il a su rester digne de son titre de premier ministre, mais n'a pas fait de gain.

NOTE 8/10

LE BON COUP
A démontré une ténacité remarquable et n'a pas ménagé à Jean Charest. Elle a insisté sur le bilan du gouvernement libéral et son manque de transparence.

L'ERREUR
Trop souvent d'accord avec Mario Dumont ; n'a pas vraiment regardé la caméra.

MISSION ACCOMPLIE?
Oui. Elle a mis M. Charest sur la défensive tout en mettant son propre programme au premier plan. Elle a paru sûre d'elle et à l'aise dans ses dossiers.

NOTE 9/10

LE BON COUP
A été capable de déstabiliser M. Charest sur plusieurs questions. Il a su démontrer ses talents de communicateur et n'a pas trop dérapé.

L'ERREUR
Pas vraiment capable de tirer sur Mme Marois. De façon générale, il a donné trop d'anecdotes et pas assez de données précises.

MISSION ACCOMPLIE?
Il a évité le pire et a su rappeler ses talents de débatteur. Mais ses propos ont manqué de profondeur.

NOTE 7/10



BERNARD MOTULSKY
Titulaire de la chaire de relations publiques et communication marketing, UQAM

LE BON COUP
La phrase : « Ça prend 10 minutes pour mettre un médecin à la retraite et 10 ans pour en former un. » Ça a fait en sorte que la question a été longuement débattue.

L'ERREUR
Il s'est trompé sur la dette et s'est fait corriger par Mario Dumont. Venant d'un premier ministre qui fait de l'économie sa priorité, c'est délicat.

MISSION ACCOMPLIE?
Oui. Il regardait la caméra et livrait son message, sans se préoccuper des autres chefs.

NOTE 9/10

LE BON COUP
Elle a fait preuve d'une saine agressivité contre Jean Charest. Elle a montré qu'elle est à sa place.

L'ERREUR
Elle a souvent dit : « Moi, je m'engage », sans pourtant proposer quoi que ce soit de tangible. On aurait cru des propositions de Québec solidaire !

MISSION ACCOMPLIE?
Je pense que oui. Elle a montré qu'elle peut être un vrai chef de parti, qu'elle est prête à diriger l'opposition, mais qu'elle ne semble pas vouloir prendre le pouvoir.

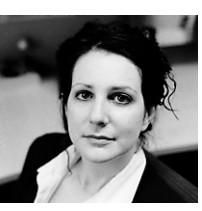
NOTE 8/10

LE BON COUP
En ouverture, il a bien rappelé son programme et a été très clair. Il a rappelé ce qu'est l'ADQ et quelles sont les valeurs du parti.

L'ERREUR
Pas vraiment d'erreur. Il a été présent et détendu. Ça paraissait qu'il n'avait pas grand-chose à perdre. Le fait d'être au milieu de la table, entre M. Charest et Mme Marois, lui donnait un atout supplémentaire.

MISSION ACCOMPLIE?
Tout à fait. Mais ce ne sera pas suffisant.

NOTE 9/10



CATHERINE CÔTÉ
Professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa

LE BON COUP
Il a réussi à marteler constamment les mêmes affirmations. Il s'est tenu à son plan de match,

L'ERREUR
Il a été incapable d'assumer ses six ans au pouvoir. Il a manqué de discipline durant tout le débat.

MISSION ACCOMPLIE?
En étant toujours en mode attaque, il n'a jamais eu à répondre de ses mandats. C'est une réussite de sa part.

NOTE 7/10

LE BON COUP
Elle a conservé son côté humain et a réussi à s'indigner. Ses propos avaient l'air de venir du cœur. Elle a ramené le sujet de la Caisse de dépôt au bon moment.

L'ERREUR
Elle était beaucoup trop *fair play*. Elle n'interrompait pas suffisamment ses adversaires.

MISSION ACCOMPLIE?
Elle est parvenue à insérer les éléments de son programme. Surprenante performance pour un premier débat.

NOTE 8/10

LE BON COUP
Il a réussi à démontrer qu'il connaît mieux les chiffres sur la dette que le premier ministre lui-même. Il s'est aussi exprimé comme un bon père de famille.

L'ERREUR
Il s'est un peu embourbé dans les éléments de son propre programme.

MISSION ACCOMPLIE?
Il a réussi à présenter une critique constructive et a fait montre d'une agressivité modérée et efficace.

NOTE 8/10

LE POIDS DES MOTS

« ***S'il y a quelqu'un qui fait littéralement peur aux Québécois, c'est vous !*** »

— JEAN CHAREST, à Mario Dumont

« ***M. Charest a un nouveau slogan : l'élection d'abord, la vérité plus tard.*** »

— PAULINE MAROIS

« ***Les citoyens ne voulaient pas d'élections; M. Charest ne les a pas écoutés.*** »

— MARIO DUMONT

« ***Mme Marois, ce qui l'inquiète, c'est le statut du Québec dans le Canada. Moi, c'est la stature du Québec dans le monde.*** »

— JEAN CHAREST

« ***Votre gestion en santé est un fiasco. Vous n'êtes même pas capable de construire un hôpital.*** »

— PAULINE MAROIS

« ***Allez me chercher un comptable d'un bon petit dépanneur de quartier et faites-lui expliquer cela.*** »

— MARIO DUMONT, à Jean Charest, à propos de la dette plus élevée de 6,5 milliards par rapport à l'année passée

8 DÉCEMBRE 2008
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

DERNIÈRE CHANCE POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE.
RÉVISION SPÉCIALE : 26 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE, 14 h.



www.electionsquebec.qc.ca
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Parce qu'un vote, ça compte

3598390A

SUR CYBERPRESSE > **DÉBAT DES CHEFS**
Pour un compte rendu complet du débat télévisé, rendez-vous sur **cyberpresse.ca**

LE QUÉBEC **AUX URNES**

NOS CHRONIQUEURS Quel était le fond du message de chacun des trois chefs? Comment ont-ils livré ce message? Quelles impressions générales ont-ils laissées à la suite du débat d'hier soir? Ce sont les questions auxquelles ont répondu trois chroniqueurs de *La Presse* conscrits pour suivre les hostilités devant leur petit écran. Au terme de leurs analyses, ces derniers accordent une note générale sur 10 à Jean Charest, Pauline Marois et Mario Dumont. Alors? Qui a gagné? Voici leurs commentaires.



PHOTO PC

JEAN CHAREST



PHOTO PC

PAULINE MAROIS



PHOTO PC

MARIO DUMONT



MARC CASSIVI

LE FOND
La meilleure défense n'est pas toujours l'attaque. A martelé du début à la fin qu'il représentait la stabilité, mais a eu du mal à défendre son bilan.

LA FORME
Le plus nerveux du lot. A rougi du début à la fin. S'est montré impatient, voire agressif avec M. Dumont et arrogant avec Mme Marois (« vous n'avez pas de compassion »).

IMPRESSIONS GÉNÉRALES
Malmené, il a trop souvent perdu son sang-froid.

NOTE 6/10

LE FOND
A attaqué Jean Charest efficacement du début à la fin (« Vous dites vraiment n'importe quoi »). A bien fait la démonstration des faiblesses du bilan libéral, notamment en matière économique.

LA FORME
A montré beaucoup d'aplomb. A su garder son calme lorsqu'elle était attaquée. Sa livraison manquait parfois de naturel.

IMPRESSIONS GÉNÉRALES
Sereine, maîtrisant ses dossiers, elle a su se mettre en valeur en se posant en défenderesse des intérêts du Québec.

NOTE 8/10

LE FOND
A bien exploité les promesses non tenues de Jean Charest. A joué efficacement la carte des « vieux modèles » libéraux et péquistes, mais n'a pas su éviter la fanfaronnade, les lieux communs et la démagogie (les enfants malades dans les hôpitaux).

LA FORME
Efficace, à l'aise et en confiance. Le plus calme et posé dans ses interventions.

IMPRESSIONS GÉNÉRALES
Bonne performance, mais s'est trop souvent retrouvé en marge du duel Charest-Marois.

NOTE 7/10



RIMA ELKOURI

LE FOND
Maîtrise ses dossiers, mais n'a pas su se montrer convaincant dans ses attaques contre Pauline Marois ni sur la question de la Caisse de dépôt.

LA FORME
Le plus agressif des trois. Le plus impatient aussi. Il n'a pu éviter le piège de l'arrogance et de la « cassette ».

IMPRESSIONS GÉNÉRALES
Avait l'air de celui qui n'avait pas envie d'être là, alors qu'on en est là parce qu'il l'a bien voulu... Peu inspirant.

NOTE 6,5/10

LE FOND
Bien préparée. A su se défendre quand Charest lui a attribué tous les torts en santé. A su l'attaquer de façon efficace sur son bilan.

LA FORME
A adopté le ton convivial du « gros bon sens », qui semblait emprunté par moment. Efficace, même si on avait parfois l'impression que le clin d'œil s'en venait.

IMPRESSIONS GÉNÉRALES
A réussi à donner un second souffle à sa campagne et à mettre de l'avant sa grande expérience politique.

NOTE 8/10

LE FOND
A misé sur sa meilleure carte : le populisme qui lui a fait gagner des points aux dernières élections.

LA FORME
Nerveux au début, s'est vite montré très à l'aise. Habile communicateur, il sait donner l'impression qu'il parle directement aux téléspectateurs (« vos écoles, vos hôpitaux, votre portefeuille »).

IMPRESSIONS GÉNÉRALES
A marqué des points en adoptant un discours simple et accessible et en allant encore gratter les cordes sensibles de la classe moyenne.

NOTE 7,5/10



MARIE-CLAUDE LORTIE

LE FOND
M. Charest a été, tel que prévu, la cible de toutes les attaques. De façon générale, il s'est défendu efficacement, même s'il a été coincé avec le dossier de la Caisse de dépôt où la protection du secret le met dans une position délicate.

LA FORME
Malgré les attaques constantes et nourries de la part des deux autres chefs de parti, M. Charest a su garder son calme et trouver les données pour appuyer ses dires. Parfois, cet aplomb lui donne un petit côté paternaliste.

IMPRESSION GÉNÉRALE
M. Charest devait surtout ressortir du débat comme le leader expérimenté en possession de ses moyens et de ses dossiers. Il n'avait pas besoin de marquer des points spectaculaires. Mission plutôt réussie.

NOTE 7/10

LE FOND
Mme Marois a beaucoup critiqué son adversaire libéral. Sur la santé, sur la Caisse de dépôt, sur sa frilosité constitutionnelle. Elle était bien préparée.

LA FORME
Mme Marois n'avait ni le calme de M. Charest ni le sens de la réplique assassine de M. Dumont. Elle coupait souvent ses adversaires, ce qui déclenchait des moments de cacophonie dont elle semblait responsable.

IMPRESSION GÉNÉRALE
Mme Marois n'a pas marqué de point spectaculaire, mais a su tirer son épingle du jeu par ses attaques nourries contre M. Charest. Toutefois, sa propension à toujours couper la parole aux autres lui donnait l'air d'une leader de l'opposition plutôt que d'une chef de gouvernement.

NOTE 6,5/10

FOND
M. Dumont a martelé la position anti-déficitaire de son parti, est revenu avec son désir de faire travailler les assistés sociaux, a parlé de loi et d'ordre, de rigueur et de jeunes enfants élevés à la maison. De tous les chefs, c'est probablement celui qui a présenté le plus clairement les éléments-clés de son programme, Maintenant, ce programme plaira-t-il aux électeurs?

FORME
M. Dumont a le sens de la répartie et de la formule-choc. Ce genre d'exercice lui offre donc une scène en or pour faire valoir ses talents.

IMPRESSION GÉNÉRALE
Beaucoup d'effets spectaculaires. Beaucoup de bonnes répliques. Est-ce assez pour faire renverser la vapeur? Difficile à dire.

NOTE 8/10

Domptez l'hiver grâce au SH-AWD^MC

ACURA DEVANT.





Médaille d'or de L'Auto 2009
dans la catégorie MULTISEGMENTS INTERMÉDIAIRES DE LUXE

538 $ 0 $ COMPTANT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
PAIEMENT PAR MOIS EN LOCATION 48 MOIS†

OU

UN RABAIS À L'ACHAT COMPTANT JUSQU'À 4 000 $*

1,9 %
FINANCEMENT À L'ACHAT ET À LA LOCATION JUSQU'À 36 MOIS
Taux nominal sur modèles sélectionnés ◊

Visitez acuraquebec.ca dès aujourd'hui.

698 $ 0 $ COMPTANT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
PAIEMENT PAR MOIS EN LOCATION 48 MOIS†

OU

UN RABAIS À L'ACHAT COMPTANT JUSQU'À 7 000 $*

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
450 659-1616

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain
St-Léonard
514 362-2872

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
450 435-4455

◊ Pour information seulement: 10,7% à 1,9%, taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement ou de location. Offres de location et de financement d'une durée limitée sur tous les nouveaux véhicules Acura 2009 par l'entremise des Services Financiers Honda Inc. sur approbation de crédit. Le taux en location jusqu'à 48 mois sur la gamme des modèles RDX 2009 est de 2,9%. Le taux en financement jusqu'à 36 mois sur la gamme des modèles RDX 2009 est de 1,9%. Le taux en location jusqu'à 48 mois sur la gamme des modèles MDX 2009 est de 2,9%. Le taux en financement jusqu'à 36 mois sur la gamme des modèles MDX 2009 est de 1,9%. †Offres d'une durée limitée applicables à la location d'une nouvelle Acura RDX 2009 (modèle TB1829JN) et Acura MDX 2009 (modèle YD2829JN) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 538$ pour le RDX. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 698$ pour le MDX. Les frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits du registre, les frais de transport et d'inspection pré-livraison de 1 825 $/1 855$, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 96 000 kilomètres; frais de 0,15$/km excédentaire. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commande/un échange de la part du concessionnaire pourrait être nécessaire. *Les rabais comptant jusqu'à 4 000$ sont offerts aux clients qui paient comptant seulement sur le modèle Acura RDX Tech 2009 (TB1859KN). Les rabais comptant jusqu'à 7 000$ sont offerts aux clients qui paient comptant seulement sur le modèle Acura MDX Élite 2009 (YD2889KN). Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement ou de location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.
3595482A

ABSENTE DU DÉBAT

Françoise David commente les échanges sur son site

CATHERINE HANDFIELD

Malgré des difficultés techniques, Françoise David a commenté le débat en direct sur le web, hier. La porte-parole de Québec solidaire (QS) a critiqué les propos des chefs et mis de l'avant les éléments de la plateforme de son parti.

Comme elle l'a annoncé lundi, Mme David, exclue du débat télévisé, a réagi à la joute sur le site francoisedavid.com. La porte-parole de QS a ajouté un commentaire presque chaque minute et s'est montrée incisive envers les autres chefs.

« M. Charest égal à lui-même, Mme Marois sans substance, M. Dumont à droite toute », a-t-elle écrit d'emblée après les discours d'ouverture.

Françoise David a qualifié Mario Dumont de « démagogue » et a trouvé « scandaleux » le fait que Pauline Marois ne regrettait pas les mises à la retraite des médecins dans les années 90.

Dénonçant la « cacophonie » de l'échange, Mme David a soulevé le fait que certains sujets ont été passés sous silence, notamment l'environnement, la prévention en santé et les problèmes des régions.

Françoise David a mis de l'avant les projets de son parti, dont la souveraineté, la gratuité scolaire et la lutte aux inégalités sociales. Elle s'est également adressée directement aux électeurs qui ont posé les questions aux chefs.

La porte-parole de QS se trouvait dans un local électoral de son parti, rue Amherst, à Montréal. Le site a été hors service entre 20 h 40 et 21 h 10 en raison d'une surcharge d'utilisateurs, selon l'attachée de presse de Françoise David. Le parti a compté 30 000 visites en deux heures.

« La prochaine fois, je serai au vrai débat des chefs », a assuré Mme David à *La Presse* au terme du débat. C'est sans doute également le souhait des manifestants qui se sont rassemblés devant le Parlement de Québec hier pour dénoncer l'absence des tiers partis au débat.



PHOTO STEVE DESCHENES, LE SOLEIL

Des manifestants ont exprimé leur mécontentement devant le parlement de Québec, hier, contre l'exclusion des tiers partis du débat des chefs.



MICHÈLE OUIMET



PATRICK LAGACÉ

Hier soir, à l'occasion du débat des chefs, nos chroniqueurs Michèle Ouimet et Patrick Lagacé ont échangé leurs impressions, en direct, sur le site **cyberpresse.ca.** Nous reproduisons ici les meilleurs moments de ce dialogue.

Débat sur le débat

PATRICK (20 h 22): Pauline Marois est efficace. Plus que ce que j'escomptais. Mais avoue que c'est surréaliste quand Mme Marois réfère au bilan libéral des années... Bourassa-Johnson!

MICHÈLE (20 h 27): Tu as raison, Pauline Marois est en grande forme. « Votre gestion en santé est un fiasco. Vous n'êtes même pas capable de construire un hôpital », lui a-t-elle lancé. Ouch!

« Vous êtes la personne la plus mal placée pour parler au Québec », lui a répliqué Jean Charest. Re-ouch!

PATRICK (20 h 40): Je suis content qu'on sorte de la santé, oui. Tout ça me donne la nausée. Quel cri du cœur, celui de ce Monsieur Provost: « Qu'est-ce que vous allez faire pour moi? »

MICHÈLE (20 h 44): Mario Dumont a dû se faire dire par ses stratèges de ne pas être trop agressif. Il a dit, et je cite parce que ça m'a soufflée: « Votre programme de rénovation domiciliaire, c'est intéressant. » !?!

PATRICK (20 h 50): Ce bout-là, où la comète de Rivière-du-Loup a félicité le carcajou de Sherbrooke, ça m'a fait chaud au cœur. Ça lui permet de se positionner comme un gars conciliant. Rusé.

MICHÈLE (20 h 56): On nage dans les milliards. Jean Charest parle de je-ne-sais-plus-combien-de-milliards dans le déficit existant ou non. J'étais toute mélangée.

PATRICK (21 h): Je suis le débat avec un casque d'écoute sur les oreilles. Et j'ai mal aux oreilles.

MICHÈLE (21 h 05): Et moi, j'ai mal à la tête. Qu'est-ce que tu en penses, toi, des états financiers de la Caisse de dépôt et de placement?

PATRICK (21 h 10): Honnêtement, on s'en doute que la Caisse a subi des pertes. Qui n'en a pas subi, dans ce marché de fous? Qu'on laisse la Caisse révéler ses résultats selon son agenda. Pas selon l'agenda électoral.

MICHÈLE (21 h 24): La réforme, la foutue réforme. Encore et toujours. La question: à qui la faute? Pauline Marois, qui a accouché de la réforme? Jean Charest? Question compliquée. Oui, Mme Marois a lancé la réforme. Au début, elle était sobre. Le gros bon sens. Sauf que la réforme s'est égarée dans les méandres de l'appareil bureaucratique.

PATRICK (21 h 41): Match nul jusqu'ici. Première étoile? Mario Dumont. Des trois, c'est le meilleur communicateur. Qu'on soit d'accord avec ses positions ou pas, il sait faire image, il est clair, il est concis.

Pour lire la version intégrale, et pour en savoir plus sur la perruque de Patrick Lagacé et le botox de Michèle Ouimet, allez sur cyberpresse.ca/débat

ÉVÉNEMENT DE FIN D'ANNÉE
LINCOLN

Luxe exceptionnel.
Économies exceptionnelles.

JUSQU'À
13 500 $*
EN AJUSTEMENT DE PRIX
POUR CERTAINS MODÈLES 2008
AJUSTEMENT DE PRIX DE 13 500 $ POUR LA LINCOLN MKZ 2008.
CERTAINS MODÈLES 2008 PEUVENT NE PAS ÊTRE DISPONIBLES.

TAUX DE FINANCEMENT
À L'ACHAT AUSSI BAS QUE
0%
POUR 36 MOIS**
POUR LA PLUPART DES MODÈLES 2009.

OFFRES EXCEPTIONNELLES À LA LOCATION DE CERTAINS
MODÈLES LINCOLN 2009



MKZ MKS MKX NAVIGATOR

EN EXCLUSIVITÉ POUR LES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULE LINCOLN.
CHAQUE VÉHICULE LINCOLN EST COUVERT PAR L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE SANS FRAIS DE 4 ANS OU 80 000 KM, PAR LA GARANTIE LIMITÉE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 6 ANS OU 110 000 KM ET PAR L'ASSISTANCE DÉPANNAGE LINCOLN DE 6 ANS OU 110 000 KM†.

LINCOLNCANADA.COM

LINCOLN
LAISSEZ VOTRE MARQUE

Véhicules à titre indicatif seulement. L'Événement de fin d'année 2008 Lincoln est en vigueur du 17 novembre 2008 au 2 janvier 2009 chez les concessionnaires Lincoln ou Ford/Lincoln participants. Des ajustements de prix (sous forme d'allocations-livraisons) pouvant atteindre 13 500 $ sont également offerts pour certains modèles Lincoln 2008 neufs. Le nombre de véhicules 2008 disponibles est limité. Le véhicule neuf doit être commandé ou livré chez votre concessionnaire Lincoln ou Ford/Lincoln au plus tard le 2 janvier 2009. Les offres de l'Événement de fin d'année Lincoln Canada 2008 ne comprennent pas les frais de transport, les taxes sur la climatisation, l'inspection de prélivraison, l'immatriculation, les assurances, les frais liés au registre des droits personnels et réels mobiliers et toutes les taxes applicables. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat, déduction faite de l'ajustement de prix. Obtenez un ajustement de prix (allocation-livraison) à l'achat au comptant, au financement à l'achat ou à la location des véhicules 2008 suivants : 13 500 $ pour le MKZ / 13 000 $ pour le Navigator / 9 500 $ pour le MKX / 8 000 $ pour le Mark LT. **Le taux de financement annuel de 0 % à l'achat pour une durée de 36 mois pour tous les véhicules Lincoln 2009 (à l'exception de la Lincoln MKS 2009), pour une durée maximale de 36 mois, est offert aux clients au détail admissibles sur approbation du crédit de Crédit Ford. Exemple de financement : pour un montant de 20 000 $ financé au taux annuel à l'achat de 0 % pendant 36 mois, les mensualités sont de 555,56 $, le coût de l'emprunt étant de 0 $, ou le taux de financement annuel de 0 %, le montant total à rembourser sera de 20 000 $. Un acompte peut être exigé pour les offres de financement à l'achat, selon l'approbation du crédit. † L'entretien périodique sans frais ne s'applique pas aux véhicules destinés aux parcs commerciaux (achat ou location). Les véhicules dont le propriétaire n'est pas le propriétaire initial ne sont pas admissibles. Le programme d'entretien périodique sans frais ne s'applique aux résidants canadiens et aux clients au détail à la suite d'un achat ou d'une location d'un véhicule Lincoln 2008 neuf et est non transférable. Tous les véhicules Lincoln 2008 neufs sont couverts par la garantie limitée du groupe motopropulseur de 6 ans ou 110 000 km (selon la première éventualité) et par l'assistance dépannage complète ainsi que par la garantie des dispositifs de retenue de 5 ans ou 100 000 km (selon la première éventualité). Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Le concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Les offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre concessionnaire Lincoln pour obtenir tous les détails ou communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle au 1 800 387-9333.

3598962A
3598963

SUR CYBERPRESSE > **MARISSAL-PRATTE**
Vincent Marissal et André Pratte commentent la campagne électorale sur leur blogue sur **cyberpresse.ca/marissalpratte**

LE QUÉBEC **AUX URNES**

Charest passe à la caisse



SOPHIE COUSINEAU
CHRONIQUE

C'était peut-être le moment le plus attendu de cette soirée riche en « conversations » musclées, pour reprendre l'euphémisme de l'animateur Stéphan Bureau.

Ce n'est pas que la Caisse de dépôt et placement du Québec soit un enjeu plus important que les listes d'attente des hôpitaux ou le surpeuplement des classes d'école. Mais depuis le début de cette campagne, c'est le seul os avec de la moelle que les chefs de parti de l'opposition ont réussi à se mettre sous la dent.

Pauline Marois et Mario Dumont n'ont pas lâché le morceau, hier soir. D'autant plus que le *Globe and Mail* leur a donné de formidables munitions à quelques heures du débat, en révélant que la Caisse a été contrainte de liquider des actions, dans un marché fortement baissier, pour fermer des contrats à terme qui l'exposaient à des appels de fonds supplémentaires. Il s'agirait d'opérations de couverture qui ont tourné au vinaigre en raison de la chute du dollar canadien.

Ce n'est pas que la Caisse de dépôt et placement du Québec soit un enjeu plus important que les listes d'attente des hôpitaux ou le surpeuplement des classes d'école. Mais depuis le début de cette campagne, c'est le seul os avec de la moelle que les chefs de parti de l'opposition ont réussi à se mettre sous la dent.

Le quotidien torontois s'est peut-être trompé sur l'envergure de ce qui a toutes les apparences d'une vente de feu. Dix milliards de dollars, cela semble énorme pour une institution qui, au 31 décembre dernier, avait un actif net de 155,4 milliards de dollars, dont 56,3 milliards en actions. Mais la Caisse a fini par admettre les faits dans un courriel transmis aux médias en fin d'après-midi, tout en cachant – encore – l'importance des sommes en cause.

Mario Dumont et Pauline Marois se sont scandalisés durant le débat du fait que cette nouvelle arrive de Toronto. Mais cette information s'ajoute à la liste d'informations inquiétantes que les Québécois ont apprises par la bande depuis un an.

Il y a le congé de maladie pour surmenage du président, Richard Guay, que la Caisse a bêtement tenté de cacher, comme si personne ne s'apercevrait de son absence en pleine crise financière! Il y a les investissements astronomiques de la Caisse dans du papier commercial adossé à des actifs d'une qualité douteuse. Il y en avait pour 13,4 milliards de dollars lorsque la crise a éclaté il y a un an. Or, sur les 12,6 milliards qui restent à récupérer, la Caisse en a seulement radié 15 %, un fort petit pourcentage qui laisse craindre d'autres mauvaises nouvelles.

Bref, la crise de confiance qu'inspire la Caisse est à la hauteur de la crise financière.

Il n'y a que la transparence qui pourra y remédier. Jean Charest s'y oppose, au nom de l'indépendance politique de la Caisse – qui ne sera jamais totale, il faut bien l'admettre. Mais le premier ministre confond la reddition de comptes avec l'interventionnisme politique que prône le Parti québécois de Pauline Marois. (C'est d'ailleurs une grossièreté que d'affirmer, comme la chef du PQ l'a fait hier soir, que Jean Charest a changé le mandat de la Caisse pour l'empêcher d'investir dans l'économie québécoise!)

La transparence ne signifie pas de publier les résultats intérimaires de la Caisse en pleine campagne électorale. Il n'est pas souhaitable de changer les règles du jeu en cours de route. Et puis, il serait impossible de mettre en perspective les résultats de la Caisse avec ceux de ses pairs; tout le monde y goûte, la question étant de savoir qui s'en tire avec le moins de mal.

Mais est-ce que la Caisse devrait être plus transparente à l'avenir? Assurément. Entre la dictature des résultats trimestriels et les résultats annuels qui perdent rapidement toute pertinence dans un monde financier qui bouge à la vitesse de l'éclair, il y a une grosse marge. Pourquoi pas des résultats semestriels?

Surtout que ces temps soi-disant exceptionnels semblent là pour de bon. La culture du secret a été érigée en système à la Caisse. Ce sera au prochain premier ministre de rappeler à la Caisse que les Québécois sont en droit d'avoir l'heure juste.

COURRIEL :
Pour joindre notre chroniqueuse : sophie.cousineau@lapresse.ca

Paroles d'électeurs

VIOLAINE BALLIVY

Des centaines de milliers de Québécois ont passé la soirée d'hier les yeux rivés à leur petit écran pour suivre les échanges musclés entre les chefs. Dans les minutes qui ont suivi la fin du débat télévisé, *La Presse* a recueilli les réactions de quelques électeurs d'allégeances diverses.

› Lisette Talbot, 52 ans, conseillère en gestion des ressources humaines, Kamouraska.

« Pauline Marois m'a profondément déplu. Elle était suffisante, elle n'a pas arrêté d'accuser Jean Charest de tous les maux, mais elle n'a rien promis d'intéressant. Jean Charest a patiné un peu ; c'est normal, il était attaqué de tous les côtés. Mario Dumont a été très bon sur la santé et en éducation, et il a proposé des mesures concrètes pour les aidants naturels. Mais il manque encore trop d'expérience pour que je l'appuie. »

› Christiane Rancourt, 49 ans, vendeuse, Laval.

« C'est Mario Dumont qui s'est le mieux défendu, surtout à propos de la santé ; mais il n'a pas prouvé qu'il a ce qu'il faut pour devenir premier ministre. Il manque d'expérience. Pauline Marois avait de bonnes formules, mais rien de neuf à offrir. Jean Charest ne m'a pas rassurée sur l'état de santé de la Caisse de dépôt. Aucun ne m'a convaincue de lui donner mon vote. »

› René Plouffe, 70 ans, retraité, Trois-Rivières.

« Ma grosse déception, c'est qu'aucun des trois chefs n'ait expliqué comment il améliorerait la situation des personnes âgées. Ils ont à peine effleuré la question des aidants naturels. Je donnerais 9/10 à Jean Charest, 8/10 à Mario Dumont et 7/10 à Pauline Marois. Jean Charest était très solide en éducation, en santé et sur la famille. Pauline Marois était trop négative. »

› André Garant, 62 ans, retraité, Lévis.

« Pauline Marois m'a agréablement surpris. Elle crevait l'écran, paraissait très à l'aise et avait un langage corporel très rassurant. Elle a eu beaucoup de bonnes formules-chocs, comme lorsqu'elle a reproché à Jean Charest de proposer aux Québécois des élections d'abord, la vérité ensuite. Jean Charest m'a déçu. Son discours s'est limité à un déluge de statistiques. Les Québécois sont autre chose que des statistiques. Comme toujours, Mario Dumont a été habile, mais il s'est un peu écrasé entre les deux autres chefs. »

› Vincent Marleu, 52 ans, travailleur autonome, Montréal.

« Je n'ai pas aimé le débat, très cacophonique et trop agressif. Même Stéphane Bureau a perdu le contrôle à un moment donné. Jean Charest a été habile en évitant de parler de son bilan. Pauline Marois a été assez habile, mais c'est Mario Dumont qui possédait le mieux ses dossiers. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE
André Garant, de Lévis, a estimé que Pauline Marois crevait l'écran, qu'elle paraissait très à l'aise et qu'elle avait un langage corporel très rassurant.

porter

L'heure de la sieste ou de la collation?

Entre relaxer dans nos fauteuils en cuir ou savourer gratuitement bière, vin et collations, nous encourageons nos passagers à joindre l'utile à l'agréable.



Toronto 79 $*

Réservez en ligne, appelez le 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyage.

*Réservez avant le 26 novembre 2008 pour vos trajets avant le 22 mars 2009. Achat requis 7 jours à l'avance. Le trajet aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges offerts à ce tarif sont en quantité limitée et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols. Valable pour les nouvelles réservations seulement.

Adhérez à VIPorter
notre programme pour grands voyageurs.
www.flyporter.com

3582832A
3582834

LE QUÉBEC **AUX URNES**

VU ET ENTENDU — ANDRÉ DUCHESNE

12 JOURS AVANT LE SCRUTIN

LE CHIFFRE DU JOUR

58

Le débat d'hier soir a duré près de deux heures. Non invitée, Françoise David, co-chef de Québec solidaire, s'est donc tournée vers YouTube pour inviter les Québécois à visionner son site internet (**www.francoisedavid.com**) afin d'y lire en direct ses commentaires sur la rencontre. Ce message d'invitation durait exactement 58 secondes. Pas de fla-fla, pas de racolage, pas de feu d'artifice. Juste un message sobre dans un décor sobre. Le site a été lancé hier soir à 20h, au moment du début des hostilités entre Mme Marois, MM. Charest et Dumont.

LA CITATION DU JOUR

«On ne peut être tué qu'une seule fois au combat, mais plusieurs fois en politique.»

— WINSTON CHURCHILL



Winston Churchill



PHOTO STEVE DESCHÊNES, LE SOLEIL

25 NOVEMBRE 2008

C'est bien beau le débat des chefs, mais il se passait aussi autre chose à Québec, hier. Comme une bonne bordée de neige. Une dizaine de centimètres de neige a recouvert la capitale toute la journée. Et à 19h, le site d'Environnement Canada maintenait un avertissement de neige et de vents violents. Tout cela pour vous rappeler que la capitale nationale, comme aiment l'appeler nos politiciens, a reçu un total de 544 centimètres de neige au cours de la saison 2007-2008.

Hamel BMW - Blainville
Plus que 25 véhicules 2008 en inventaire

Dernière chance

Tous nos prix sur nos modèles 2008 sont **révisés à la baisse.** | ET | FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE **1 %**†

Spécial démonstrateur

BMW 323 2008 berline Stock 8-075

355 $ / MOIS*

Location 39 mois, 16 000 km par année.

COMPTANT INITIAL DE **0 $**

— OU —

TAUX DE LOCATION À PARTIR DE **2 %**

Rendez-vous de service disponible en **24h**

Plus de **800 pneus** disponibles pour **installation immédiate.****

**Détails chez votre concessionnaire.

Hamel BMW
620, de la Seigneurie
Blainville, QC J7C 5T7
(accès par le stationnement du Canadian Tire)
450 437-5050
www.hamelbmw.com

Le plaisir de conduire.^MC

3592588A

*Taxes, transport et préparation en sus. Détails sur place. † Les taux de financement sont offerts par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule.

3595366

Les élections n'intéressent pas les autres Canadiens

PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

QUÉBEC — Si la campagne électorale soulève peu l'intérêt des électeurs québécois, qu'on imagine dans les autres provinces. Ces élections québécoises sans souveraineté, sans nouvelle figure politique, sont presque absentes des médias anglophones canadiens, qui ont pourtant l'habitude de s'intéresser aux joutes électorales du Québec.

C'est ce que constate Jean-François Dumas, président d'Influence Communications, un courtier en information qui réalise des analyses de couverture de presse.

« Proportionnellement, il n'y a pas grand-chose, à part la première semaine où la campagne a fait le top 5 des nouvelles canadiennes. Depuis, on n'en parle que très peu. »

Une nouvelle importante représente habituellement 1 % du total des sujets abordés par les médias du jour au pays, précise-t-il. « Depuis la campagne, on parle plutôt de un dixième de 1 %. C'est très peu, mais c'est

« Les Canadiens viennent de suivre les élections fédérales, celles des États-Unis, ils suivent la crise financière, ça ne laisse pas beaucoup de place pour le Québec. »

représentatif de ce qui se passe chez nous. La médiatisation au Québec même est moyenne, la campagne représente à peu près 5 % des sujets, alors qu'en 2007 on enregistrait un poids de 7 à 8 %. Peut-être que ça va changer après le débat des chefs. »

Absent du Top 5

Il n'y a donc que peu d'informations de ces élections qui transpirent dans les médias anglophones, confirmait au *Soleil* le bureau de Montréal de La Presse Canadienne. L'agence n'a en effet reçu aucune demande particulière de ses journaux membres pour les alimenter sur les élections québécoises.

Les cinq principaux sujets dans la presse anglophone cette semaine, selon Influence Communication, sont la crise financière mondiale, la Coupe Grey, la transition de Barack Obama, les matchs de la LNH et l'Afghanistan.

M. Dumas fait observer par ailleurs qu'au Canada anglais la couverture est généralement plus diversifiée qu'au Québec, où les médias ont tendance à se concentrer autour des mêmes dossiers. À titre d'exemple, signale-t-il, l'incident de Jonathan Roy des Remparts avait accaparé à lui seul plus de 8 % de tout l'espace média québécois.

Le journaliste Rheal Seguin, qui couvre le Parlement de Québec pour le *Globe and Mail*, a dû changer son fusil d'épaule à quelques reprises depuis le déclenchement des élections.

« On avait réservé des places sur les autobus des partis, mais après une dizaine de jours on s'est dit que cette nouvelle ne générait pas assez d'intérêt pour nos lecteurs et on a cherché d'autres angles, parce que les enjeux étaient trop provinciaux. » Il a ainsi écrit sur la façon dont la souveraineté influence ces élections. « J'ai aussi fait un papier sur les prévisions financières de Desjardins parce qu'ils ne prédisent pas de récession, ce qui contredit un peu les arguments invoqués par Jean Charest pour déclencher l'élection. »

Sans surprise attendue

« Le principal enjeu dans cette élection c'est de savoir qui va le mieux gérer l'économie du Québec, et on ne peut pas dire que ça a soulevé un grand intérêt... »

Ces élections qui ignorent la souveraineté et le référendum n'ont rien pour générer de l'intérêt à l'ouest de nos frontières, constate le journaliste Graeme Hamilton, qui couvre l'actualité québécoise pour le *National Post* depuis l'an 2000. « Tout indique qu'il n'y aura pas de surprise, Charest devrait être réélu, le PQ n'a pratiquement aucune chance de prendre le pouvoir. Les Canadiens viennent de suivre les élections fédérales, celles des États-Unis, ils suivent la crise financière, ça ne laisse pas beaucoup de place pour le Québec. » L'arrivée de Mme Marois aurait pu être un sujet d'intérêt selon lui, mais seulement dans la mesure où elle aurait eu des chances de prendre le pouvoir, ce qui ne semble pas être le cas.

LES PRIX-CADEAUX SIMONS...



LA DOUDOUNE DUVET ET PLUMES **99,95**
Rég. 149.00
Une économie de 32%
Noir et kaki. P.m.g.tg.

LE COMPLET TOMMY HILFIGER **299,95**
Rég. 525.00
Une économie de 42%
Rayé en tons de bleu, brun, gris. 38 à 46.

LA CHEMISE ARABESQUES VELOURS **19,99**
Rég. 59.00
Une économie de 66%
Noir, rouge, pourpre. P.m.g.tg.ttg.

LE JEANS DENIM VINTAGE **39,95**
Rég. 75.00
Une économie de 46%
Indigo délavé. 28 à 38.

simons
simons.ca

3598920A

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUR CYBERPRESSE > **BLOGUE ÉLECTORAL**
Nos journalistes vous invitent à vivre la campagne à bord des autobus des partis sur cyberpresse.ca/electoral

LE QUÉBEC **AUX URNES**

CHERS POLITICIENS....

Jusqu'au 8 décembre, *La Presse* offrira chaque jour la possibilité à un électeur d'adresser directement ses demandes aux chefs des partis politiques.

> UN **VOX POPULI** AUX ALLURES DE PENSE-BÊTE POUR CHEFS EN CAMPAGNE.

« J'ai deux fils, l'un de 7 ans et l'autre de 4 ans. Le plus jeune, Maël, est lourdement handicapé. En plus de sa déficience intellectuelle, Maël est aveugle, il ne parle pas, ne peut pas prendre d'objet, ne peut pas tenir sa tête et il fait quotidiennement une douzaine de crises d'épilepsie, jour et nuit.

Quand tous ces diagnostics sont tombés, j'étais dans une grande détresse et j'avais besoin d'aide, tout de suite. Il m'a plutôt fallu traverser un barrage de travailleuses sociales. Dans tout ça, le CLSC a été inefficace.

Quand mon conjoint et moi faisons une demande de lit adapté, ça prend six mois. L'appareil de succion pour aspirer les sécrétions de Maël? Six mois aussi. Ça a pris trois ans avant qu'on ait une aide familiale, et je ne vous raconte pas le roulement de personnel qui s'en est suivi...

Pour que Maël puisse aller au CPE, on a dû trouver 12 000$ de nous-mêmes. J'ai vendu du chocolat au bureau pour trouver l'argent, et heureusement, nous avons eu l'aide de la fondation Choix du Président.

Je suis parvenue à retourner au travail grâce à un emploi très flexible et ce retour au travail m'a fait du bien: c'est dur de voir son enfant souffrir à longueur de journée et d'être impuissante à cette souffrance. Or, la plupart des mères de ma connaissance qui sont dans la même situation ont dû abandonner leur carrière et devenir mère au foyer.

Des politiciens, je réclame une meilleure organisation des soins et une aide financière pour les parents qui choisissent de garder leur enfant à la maison plutôt que de le placer – (ce qui coûterait 70 000$ par an à l'État). Il nous faut des CPE et des écoles mieux adaptés aux besoins de nos enfants. Nous avons aussi besoin de plus d'argent pour obtenir des journées de répit auprès d'organismes comme la maison André-Gratton ou Philou. C'est essentiel pour nous, les parents, mais aussi pour notre aîné: notre fils de 7 ans a besoin d'avoir des journées tranquilles à la maison où il ne souffre pas de voir son petit frère sans cesse en convulsions. »

— Marie-Justine Beauséjour, Montréal

PROPOS RECUEILLIS PAR LOUISE LEDUC



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE
Le petit Maël et sa mère, Marie-Justine Beauséjour

Gentilly-2 ne présente pas de risque, selon Yves Bolduc

MATHIEU LAMOTHE
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES — Contrairement à ce que croient les médecins signataires d'une lettre envoyée aux dirigeants d'Hydro-Québec, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, ne considère pas que la centrale nucléaire Gentilly-2 représente un danger pour la santé de la population.

De passage en Mauricie hier pour visiter des résidences pour personnes âgées dans le cadre de la campagne électorale, le médecin de métier a dit accorder peu d'importance aux études sur lesquelles se basent les signataires de la lettre pour tenir leurs propos.

« Les études dont ils parlent sont des méta-analyses. Ils prennent des études un petit peu partout, les regroupent ensemble, et tirent des conclusions. Mais il y a aucune étude qui a démontré clairement qu'il y avait un risque. Leurs arguments ne tiennent pas la route », a-t-il expliqué.

Celui qui s'est lancé en politique il y a quelques mois seulement considère que les médecins qui ont signé ladite lettre sont habités de convictions qui dépassent largement leurs fonctions dans le système de santé québécois.

« Le médecin qui signe la lettre comme principal auteur est au départ contre l'énergie nucléaire. Même s'il n'était pas médecin, il serait contre. C'est beaucoup plus une question d'idéologie qu'une question médicale », a déclaré M. Bolduc.

L'ADQ courtise les défusionnistes à Saint-Bruno

Un gouvernement adéquiste démantèlerait l'agglomération de Longueuil, qui suscite la grogne à Saint-Bruno, Saint-Lambert et Brossard, pour laisser les citoyens adhérer au regroupement de leur choix. Le député adéquiste de Chambly, Richard Merlini, en a fait la promesse hier devant l'hôtel de ville de Saint-Bruno-de-Montarville, qui a multiplié les résolutions depuis 2006 pour quitter l'agglomération.

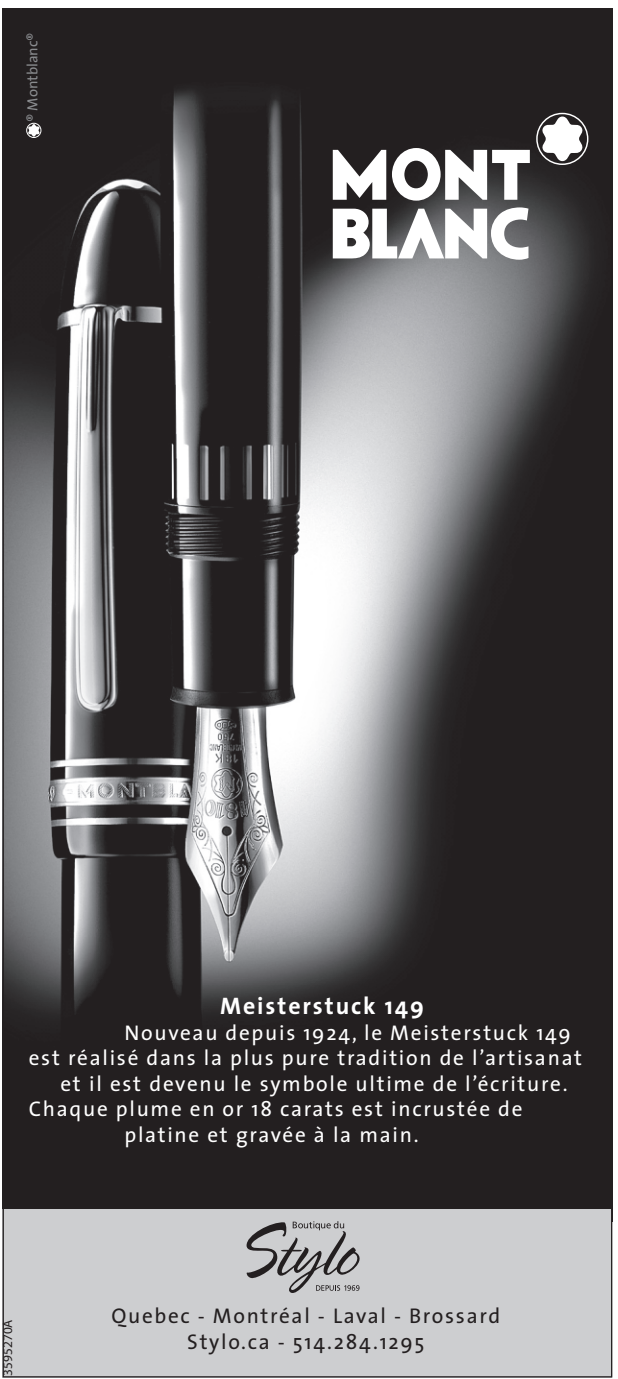
Les citoyens de cette municipalité au sud de Montréal ont par ailleurs donné un solide appui à leurs élus en juin dernier, quand 9300 d'entre eux ont approuvé le non-paiement de certaines sommes dues à l'agglomération de Longueuil. Selon M. Merlini, cette structure est « dysfonctionnelle et le seul parti à prôner l'abolition est l'ADQ ». Le parti de Mario Dumont laissera la possibilité aux municipalités qui le souhaitent de quitter l'agglomération de Longueuil et de négocier, après consultation des citoyens, leur adhésion à une municipalité régionale de comté (MRC). « C'est ça le respect de l'autonomie municipale », a ajouté par communiqué M. Merlini.
– Karim Benessaieh

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2008-11-25

La Quotidienne : 3 533 — 4 8511
Banco : 08 13 14 20 26 36 42 45 52 53 — 54 55 58 59 62 63 64 68 69 70
Triplex : 08 12 — 22 28 34
Astro : Jour 24 - Mois AVRIL - Année 70 - Signe TAUREAU
Extra : 0245713
Lotto 6/49 : CE SOIR, GROS LOT DE 16 000 000 $ (APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com



Meisterstuck 149
Nouveau depuis 1924, le Meisterstuck 149 est réalisé dans la plus pure tradition de l'artisanat et il est devenu le symbole ultime de l'écriture. Chaque plume en or 18 carats est incrustée de platine et gravée à la main.

Boutique du Stylo DEPUIS 1969
Quebec - Montréal - Laval - Brossard
Stylo.ca - 514.284.1295

3595270A

SUBARU VOUS EN MET PLEIN LA VUE 2009
ET PLEIN LES POCHES !
4 PNEUS D'HIVER GRATUITS‡

À l'achat ou à la location d'une Impreza 2.5i 2009 4 portes ou 5 portes, obtenez quatre pneus d'hiver de marque réputée qui complèteront à merveille le légendaire système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru. Découvrez que votre Impreza est une gagnante qui a du mordant quelles que soient les conditions routières.

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU 2,5 L de 170 chevaux
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques primées de sécurité
- Coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant
- Impeccable ingénierie japonaise
- Et plus encore...

Cote de résistance aux impacts **5 étoiles†**
★★★★★
Programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA)

IMPREZA 2.5i 2009 4 PORTES
LOCATION À PARTIR DE
249 $*/MOIS
Transport et préparation **inclus**

IMPREZA 2.5i 2009 5 PORTES§
LOCATION À PARTIR DE
259 $/MOIS**
Transport et préparation **inclus**



4 PNEUS GRATUITS‡
4 PNEUS GRATUITS‡

ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT
Toutes les installations de Subaru Canada et de Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, de l'Outback et de la Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX
SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME
CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL

L'impeccable ingénierie japonaise www.quebec.concessionsubaru.ca

‡ Marque et modèle des pneus d'hiver sont à la discrétion et selon les stocks disponibles du concessionnaire. Jantes non comprises. Le véhicule et les pneus d'hiver peuvent être livrés séparément, selon les stocks disponibles. Les pneus peuvent être remplacés par un crédit de 500 $ au choix du client. Offre applicable à l'achat ou à la location de tous les modèles Impreza 2009 à l'exception des modèles WRX et STI. * Pour le modèle Impreza 2.5i 2009 4 portes (9F1BP), 5 vitesses, transmission manuelle : paiements mensuels de 249 $ (taxes en sus) basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 2 999 $ (taxes en sus) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 683,11 $ (taxes incluses). ** Pour le modèle Impreza 2.5i 2009 5 portes (9G1BP), 5 vitesses, transmission manuelle : paiements mensuels de 259 $ (taxes en sus) basés sur un bail de 48 mois. 0 $ de dépôt de sécurité. Comptant 2 999 $ (taxes en sus) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 694,40 $ (taxes incluses). § Modèle illustré : Impreza Groupe Sport 5 portes. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 24 000 km par année, 10 ¢ du km excédentaire. Transport et préparation inclus. † Cote 5 étoiles décernée à la Impreza 2009 aux essais de collision frontale et latérale. Les cotes de sécurité du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). Une cote cinq étoiles représente la cote la plus élevée du gouvernement pour a) les sièges du conducteur et du passager avant dans les essais de collision frontale, et b) les sièges avant et arrière dans les essais de collision latérale. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 30 novembre 2008

Traction intégrale
SUBARU

3594286A
3594300

POLITIQUE

EXCLUSIF Mise à jour économique et financière demain à la Chambre des communes

Ottawa prêchera par l'exemple

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Finances Jim Flaherty maniera la hache demain lorsqu'il fera la mise à jour économique et financière du pays à la Chambre des communes.

Désirant prêcher par l'exemple en ces temps de difficultés économiques, le ministre annoncera une série de mesures visant à réduire les dépenses dites discrétionnaires du gouvernement fédéral. Les députés et ministres, de même que les hauts fonctionnaires, seront visés par plusieurs de ces mesures, a confirmé hier un stratège conservateur sous le couvert de l'anonymat.

Résultat: les salaires des députés, les frais de déplacement, les pensions des élus, les subventions versées aux partis politiques par l'État pourraient être dans la ligne de mire du grand argentier du pays dans cette première vague de compressions visant à limiter les dépenses du gouvernement, a-t-on laissé entendre hier.

« Nous allons prêcher par l'exemple. La situation économique est très difficile. Ce ne sera plus *business as usual* à Ottawa. Tout le monde devra se serrer la ceinture ici », a certifié le stratège conservateur pour illustrer la situation difficile dans laquelle se retrouve maintenant le gouvernement fédéral à cause de la récession mondiale qui frappe de plein fouet.

Le stratège a refusé de préciser le montant total des réductions que contemple le gouvernement Harper au cours des prochaines années. Mais il a rappelé que les libéraux avaient promis de trouver 12 milliards de dollars d'économies durant la dernière campagne électorale.

« Le gouvernement est prêt à écouter les propositions des partis de l'opposition. Tout le monde doit faire sa part. C'est bien beau pour certains politiciens de faire la leçon, mais maintenant l'heure de vérité est arrivée », a dit le stratège.

M. Flaherty fera sa mise à jour économique et financière demain, quelques jours après avoir dit que le Canada tombera vraisemblablement en récession à partir du dernier trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009.

Le ministre fera également le point sur la marge de manœuvre dont dispose Ottawa alors que les trois partis de l'opposition, certaines provinces et plusieurs économistes multiplient les pressions sur le gouvernement Harper pour qu'il annonce rapidement de nouvelles mesures pour stimuler la croissance économique et redonner confiance aux consommateurs, qui a atteint son niveau le plus bas depuis les récessions de 1990 et 1980.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, annoncera une série de mesures visant à réduire les dépenses dites discrétionnaires du gouvernement. Les salaires des députés, les frais de déplacement et les pensions des élus pourraient être dans la ligne de mire du grand argentier du pays.

De passage à Toronto, lundi, M. Flaherty a indiqué qu'il annoncera un train de mesures dans son prochain budget au début de la prochaine année.

Aux Communes, hier, M. Flaherty a de nouveau refusé de devancer le calendrier de son budget malgré les appels répétés des partis de l'opposition.

Il a toutefois indiqué que le gouvernement Harper fera « ce qui est nécessaire pour protéger les familles canadiennes, les individus, les entreprises » en cette période de crise économique.

Il a aussi affirmé que plusieurs mesures avaient été adoptées en 2006 et en 2007, dont les réductions d'impôts et de la TPS et la hausse des dépenses dans les projets d'infrastructures, pour soutenir la croissance économique.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est montré cinglant à l'endroit des conservateurs pour leur refus d'agir maintenant avant que la crise ne s'aggrave.

« Le premier ministre a déclenché des élections en invoquant la crise économique comme excuse. Pendant la campagne électorale, il s'est acharné à répéter qu'il n'y avait ni déficit à l'horizon, ni menace de récession. Aujourd'hui, il admet qu'il y aura un déficit dans son prochain budget et que la récession est bel et bien à nos portes. Le premier ministre peut-il nous expliquer pourquoi il était urgent d'aller en élections à cause de la crise économique, alors que maintenant ce n'est plus si urgent d'agir pour contrer cette même crise économique? » a lancé M. Duceppe.

« Les gens ne peuvent pas attendre sur un discours et des actions dans quelques mois. La crise frappe maintenant. L'industrie automobile est en déroute, mais le gouvernement ferme les yeux. Les gens perdent leur emploi, mais l'assurance emploi n'est pas là pour eux et leur famille quand ils ont besoin », a pour sa part affirmé le chef du NPD, Jack Layton.

En point de presse après la période de questions, le chef bloquiste Gilles Duceppe a soutenu qu'il y a moyen de réduire les dépenses à Ottawa sans toucher aux programmes essentiels comme les paiements de péréquation versés aux provinces. Il ne croit pas non plus que le salaire des députés est trop élevé.

« Ça a été décidé par des groupes indépendants et je pense que les salaires sont corrects. C'est un job exigeant », a-t-il dit aux journalistes.



328xi 2009 — OFFRE À LA LOCATION — OFFRE À L'ACHAT

549 $ / mois pendant 36 mois — 4,9 %* Taux de location — 3,9 %† Taux de financement / mois pendant 60 mois

xDrive MD Traction intégrale
TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL

Blainville Hamel BMW 620, boul. de la Seigneurie Ouest, 450.437.5050 hamelbmw.ca
Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest, 514.731.7871 bmwcanbec.com
Rive-Sud Park Avenue BMW 8400, boul. Taschereau Ouest, 450.445.4555 514.875.4415 parkavenuebmw.com
Laval BMW Laval 2450, boul. Chomedey, 450.682.1212 514.990.2269 bmwlaval.com
Rive-Sud BMW Sainte-Julie 1633, boul. Armand-Frappier, 450.922.1633 514.875.4400 bmwsaintejulie.com

† Les taux de financement sont offerts par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. *Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant aux modèles ci-après cités en stock. 328xi 2009: le PDSF pour le modèle de base est de 42 500 $. Pour une location de 36 mois avec un taux d'intérêt annuel de 4,9 % comportant une mensualité de 549 $, un montant de 5 891 $ est exigé à la signature du contrat de location**. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est 23 800 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. **Le montant exigé à la signature du contrat de location inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. Le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 novembre 2008. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Les modèles BMW 2008 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2008 BMW Canada inc. « BMW » le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

3585200A 3585245

EXCLUSIF

Le PLC, le Bloc et le NPD s'unissent pour réclamer le rapatriement de Khadr

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les partis de l'opposition aux Communes ont décidé de faire front commun et d'exhorter publiquement aujourd'hui le premier ministre Stephen Harper à rapatrier au plus vite le jeune Canadien Omar Khadr détenu à la prison de Guantánamo depuis près de six ans.

Il s'agit ni plus ni moins pour le Parti libéral, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique de « rétablir la réputation internationale du Canada », selon l'expression employée lundi aux Communes par le député bloquiste Paul Crête, alors que le président américain désigné, Barack Obama, a annoncé qu'il fermera le plus vite possible la prison de Guantánamo dont l'existence, a-t-il dit, est un triste chapitre de l'histoire des États-Unis.

Déjà lundi à la Chambre des communes, les trois partis de l'opposition ont fait part de leur frustration devant les réponses stéréotypées et vagues du gouvernement conservateur au sujet du sort du jeune Omar Khadr. Ils sonneront de nouveau l'alarme aujourd'hui en conférence de presse.

Pourquoi le gouvernement canadien, a demandé Irwin Cotler, député libéral responsable du dossier des droits de la personne au sein de son caucus, accepte-t-il la procédure judiciaire intentée contre M. Khadr à Guantánamo alors que la Cour suprême des États-Unis, la Cour suprême du Canada, de hauts responsables au ministère des Affaires étrangères et le Barreau canadien ont déploré eux-mêmes cette procédure?

Omar Khadr était âgé de 15 ans en 2002 lorsqu'il a été arrêté par des militaires américains en Afghanistan. Ces derniers l'ont accusé d'avoir lancé une grenade qui a causé la mort d'un des leurs. Son procès devant un tribunal militaire spécial à Guantánamo devait avoir lieu en novembre. Il a été reporté au 26 janvier 2009. Hier encore, un juge fédéral des États-Unis a refusé de suspendre la procédure, affirmant que les avocats du jeune homme devaient d'abord adresser leur requête à une commission militaire. Les avocats de M. Khadr contestent le statut de « combattant ennemi » attribué à leur client puisque ce dernier était, au moment des présumés faits, un enfant soldat.

Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a répété lundi que « toute question relative à l'intention du Canada de demander la libération d'Omar Khadr (...) est à nouveau prématurée et relève de la spéculation, puisque la procédure judiciaire et le processus d'appel sont en cours ». M. Cannon s'est même permis de plaisanter en Chambre sur l'affaire en lançant: « Remarquons que je n'ai pas dit "Coderre", j'ai dit "Khadr". Il faut que ce soit compris. » Le député de Bourassa n'a guère prisé la plaisanterie.



Condamné à une amende de 873 millions pour l'envoi de pourriels par l'entremise de Facebook

Adam Guerbuez dit ne pas se cacher

JUDITH LACHAPELLE

Adam Guerbuez a probablement encore des amis, mais pas sur le site Facebook. Ce Montréalais, devenu l'homme le plus recherché par Facebook, dit ne pas se cacher. Il serait toujours à Montréal, mais se garde bien de révéler sa nouvelle adresse. A-t-il peur des policiers? « Non. Pourquoi? » a-t-il lancé à *La Presse*, au téléphone.

En effet, Adam Guerbuez, 32 ans, n'a rien à craindre tant qu'il reste au Canada. Lundi, un tribunal de San José, en Californie, l'a condamné à verser 873 millions de dollars au géant du réseau social virtuel Facebook. Guerbuez et sa société, Atlantis Blue Capital, ont envoyé plus de quatre millions de messages pourriels en utilisant le réseau Facebook, des pourriels de vente de marijuana en ligne jusqu'aux classiques engins supposés augmenter la largeur du pénis. Les pourriels ont été envoyés pendant les mois de mars et avril 2008.

Adam Guerbuez ne s'est jamais présenté en cour en Californie. Selon les documents de la cour diffusés sur l'internet, les détectives québécois embauchés par les avocats de Facebook n'ont pas pu non plus retracer Adam Guerbuez à Montréal au début du mois de novembre. Il ne se trouvait ni chez ses parents dans l'arrondissement de LaSalle, ni au logement qu'il louait également à LaSalle, ni dans une maison de Cartierville, près du Bois-de-Saraguay, qu'il était réputé fréquenter.

Joint par *La Presse* hier, M. Guerbuez a dit se trouver à Montréal, mais a refusé de rencontrer les journalistes. Il a aussi refusé de répondre à toute question liée au jugement. « Pas de commentaire. »

Grosse vie

Même s'ils ne l'ont jamais rencontré, les enquêteurs californiens ont découvert bien des choses sur M. Guerbuez, simplement en fouillant sur l'internet.

Le nom d'Adam Guerbuez apparaît une première fois dans les archives des journaux en 1995. Une enquête de *The Gazette* avait révélé que trois membres montréalais du groupe torontois Heritage Front, dont M. Guerbuez, avaient été invités à regarder un match de hockey dans les locaux des Forces armées canadiennes. Le Heritage Front prône la suprématie de la race blanche.

En juin 2000, Adam Guerbuez est accusé de voies de fait avec lésions à la suite de la mort d'un homme à la sortie d'un bar de Montréal. M. Guerbuez était accompagné de deux amis, dont l'un a été reconnu coupable de l'homicide involontaire du client du bar.

En 2003, l'hebdomadaire *Mirror* publiait un article sur la vente d'un DVD renfermant des scènes d'humiliation d'itinérants montréalais – les victimes étaient forcées de se balader nues en public, de se faire gifler ou d'uriner sur des voitures en échange d'un peu d'argent –, le tout agrémenté d'une trame sonore néonazie. Le producteur, Adam Guerbuez, admettait que les images étaient « un peu dures », mais « légales ». Il se vantait de vendre « 2000 à 3000 copies par mois », se décrivait comme un homme d'affaires et n'avait « plus le temps » pour les activités du Heritage Front.

Adam Guerbuez, 32 ans, n'a rien à craindre tant qu'il reste au Canada.

Homme d'affaires. C'est également ainsi que se décrit celui qui est derrière le site www.ballervision.com, propriété de M. Guerbuez, un site enregistré au Panama et dédié « à ceux qui admirent le style de vie des riches et célèbres ». « TheBoss » – c'est son pseudonyme – se dit « sans emploi » mais ajoute « ok, je suis TRÈS à l'aise », ce qui veut dire, selon les standards établis par ce site, qu'il dit gagner plus de 500 000 $ annuellement.

Le petit logement qu'il louait, rue Thibert, dans l'arrondissement de LaSalle, ne reflète pas ce niveau de vie. La propriétaire, rencontrée par *La Presse*, a cependant précisé que son locataire n'y vivait pas – « Il n'y avait qu'un lit dans l'appartement » –, mais payait fidèlement tous les mois depuis trois ou quatre ans. Mais depuis deux mois, elle n'en a plus de nouvelles. Le courrier à son nom s'empile dans la boîte aux lettres.

À voir les images que ToughLife2007 – son pseudonyme sur YouTube – a mis en ligne, Adam Guerbuez n'est effectivement pas le genre à se contenter d'un demi sous-sol à LaSalle.

La plupart des sept clips mis en ligne montrent un Adam Guerbuez très fier de ses voitures – une Range Rover et une Chrysler blanche 300cc ornée d'une Croix de fer, le symbole de l'armée allemande – et se vante d'attirer tous les regards. L'homme est corpulent, a la tête rasée et des bagues aux doigts. Ici, deux femmes en bikini se prélassent sur le capot en pointant l'adresse du site BallerVision inscrit en lettres d'or sur leur postérieur. Là, le cameraman parle de son nouveau joujou, une caméra vidéo de 10 000 $. ToughLife2007 mentionne également avoir un condo à Miami et prévoir s'y rendre en décembre.

Dans un clip, Guerbuez et un ami s'amusent avec une boîte de viande en conserve qu'ils ont rebaptisée « Spam » (pourriel, en anglais). « N'est-ce pas ironique qu'elle se trouve si près de l'ordinateur? » blague l'un d'eux.

Dans un autre clip, tourné un soir de l'été dernier rue Crescent, Adam Guerbuez s'adresse à un ami assis au volant d'une Mercedes noire. « Alors, comment as-tu acheté cette Mercedes? Comment t'as fait tout cet argent? Allez, dis-moi! » L'ami ricane, comme Guerbuez. Il finit par répondre: « Marketing sur l'internet », et pointe la voiture de Guerbuez. « Allez, renchérit l'ami, dis-moi donc comment t'as acheté ce paquebot? Pose-toi la même question que tu m'as posée! »

Interrogé hier à savoir s'il possédait toujours cette fameuse Chrysler, Adam Guerbuez a rigolé. « Oui, mais je ne peux pas l'utiliser, je n'ai pas de pneus d'hiver... »

Une alerte incendie mène à la saisie de 2000 plants de cannabis

HUGO MEUNIER

Une intervention pour une alerte incendie dans un espace commercial lavallois a mené à la découverte d'une véritable usine à marijuana, hier matin, dans un secteur industriel de Vimont.

Les policiers lavallois ont ainsi saisi environ 2000 plants de marijuana, un coup de filet aussi important qu'inattendu.

Tout a commencé autour de 9h, lorsque les pompiers ont été appelés au 1490, boulevard Dagenais, à l'intérieur d'un des nombreux entrepôts de cet immeuble commercial.

Une machine de cette entreprise de plastique surchauffait et de la fumée s'échappait de l'endroit. L'intervention a forcé l'évacuation des employés des commerces voisins.

Les pompiers ont rapidement maîtrisé la situation. Par précaution, ils ont entrepris d'inspecter le local voisin.

Un bureau dans l'entrée, une cuisine, une chambre équipée: tout semblait normal à première vue derrière cette porte dépourvue d'enseigne commerciale et couverte de papier noir.

C'est en fouillant derrière une rangée de casiers que les sapeurs ont découvert le pot aux roses. Une échelle dissimulée menait au grenier, converti en serre hydroponique ultrasophistiquée.

Outre les centaines de plants de marijuana, dont plusieurs hauts d'au moins cinq pieds, une dizaine de lits de camp étaient aussi éparpillés sur place.

Selon les policiers, ces matelas de fortune étaient sans doute utilisés par les gens qui montaient la garde.

Des plants poussaient également sur une mezzanine aménagée au-dessus du grenier. La plantation d'envergure abritait des réservoirs d'eau chaude, des chariots élévateurs, une salle pour couper la marijuana et un système de surveillance sophistiqué.

Personne n'était sur les lieux lorsque les policiers ont débarqué.

Le propriétaire des lieux aurait affirmé ne pas être au courant des activités illégales qui s'y déroulaient.

Pour l'heure, les enquêteurs tenteront de savoir qui se servait de l'endroit comme couverture à la plantation illégale de marijuana. « L'enquête va déterminer si les responsables sont liés au crime organisé. Une chose est sûre, ils étaient bien organisés », a souligné Franco Di Genova, de la police de Laval.

Après vérification, même l'ordinateur situé dans l'entrée était une mise en scène, puisque l'écran n'était relié à rien.

Les employées des commerces voisins ignoraient tout au sujet de cette plantation. « C'était toujours noir, on ne voyait personne. C'est industriel ici, alors on ne regarde pas ce qui se passe à côté », a souligné l'employée d'une entreprise de climatisation. « Il y a beaucoup de va-et-vient ici, avec les livraisons et les clients », a ajouté Mélanie Larouche, employée d'une autre entreprise.







ACTUALITÉS

Procès de Stephan Dufour, accusé d'avoir aidé son oncle à se suicider

Les membres du jury sont choisis

SERGE LEMELIN
LE QUOTIDIEN

ALMA — Il a fallu toute une journée pour trouver neuf femmes et trois hommes impartiaux capables de former le jury qui doit décider de la culpabilité ou de l'innocence de Stephan Dufour, 30 ans, accusé d'aide au suicide de son oncle Chantal Maltais, 49 ans, atteint de la poliomyélite.

L'homme est accusé d'avoir contrevenu à l'article 241 du Code criminel qui interdit de conseiller, aider ou encourager une personne à se donner la mort. Il s'agit d'une infraction punissable d'un maximum de 14 ans de pénitencier.

L'homme est accusé d'avoir contrevenu à l'article 241 du Code criminel, une infraction punissable d'un maximum de 14 ans de pénitencier.

Parmi les 56 candidats jurés interrogés par le tribunal et les avocats, 44 personnes ont été excusées pour motifs professionnels, récusées pour cause de partialité ou refusées par l'une ou l'autre des parties de façon péremptoire. L'avocat de direction des poursuites pénales et criminelles, Me Denis Dionne, s'est prévalu 12 fois de son droit de refuser une candidature sans motif à expliquer. Celui de la défense, Me Michel Boudreault, l'a fait à 11 occasions.

Le jury entendra ce matin l'exposé de cause de la Couronne, une sorte de résumé de la preuve qu'entend présenter Me Denis Dionne pour les convaincre hors de doute raisonnable de la culpabilité de l'accusé sur tous les éléments de l'infraction qu'on lui reproche.

Rarissime

L'aide ou l'encouragement au suicide est rarissime et ne peut être confondu avec le meurtre par compassion, invoqué par le fermier Robert Latimer pour mettre fin aux souffrances de son enfant atteinte d'une grave maladie dégénérative incurable.

Le cas de Stephan Dufour ne soulève pas la constitutionnalité de l'article 241 du Code criminel et ne remet pas en cause le caractère criminel du geste, puisque la défense aurait dû faire cette démarche avant le procès. Le jeune homme a été accusé 10 mois après le suicide de son oncle, retrouvé pendu dans un placard de son domicile.

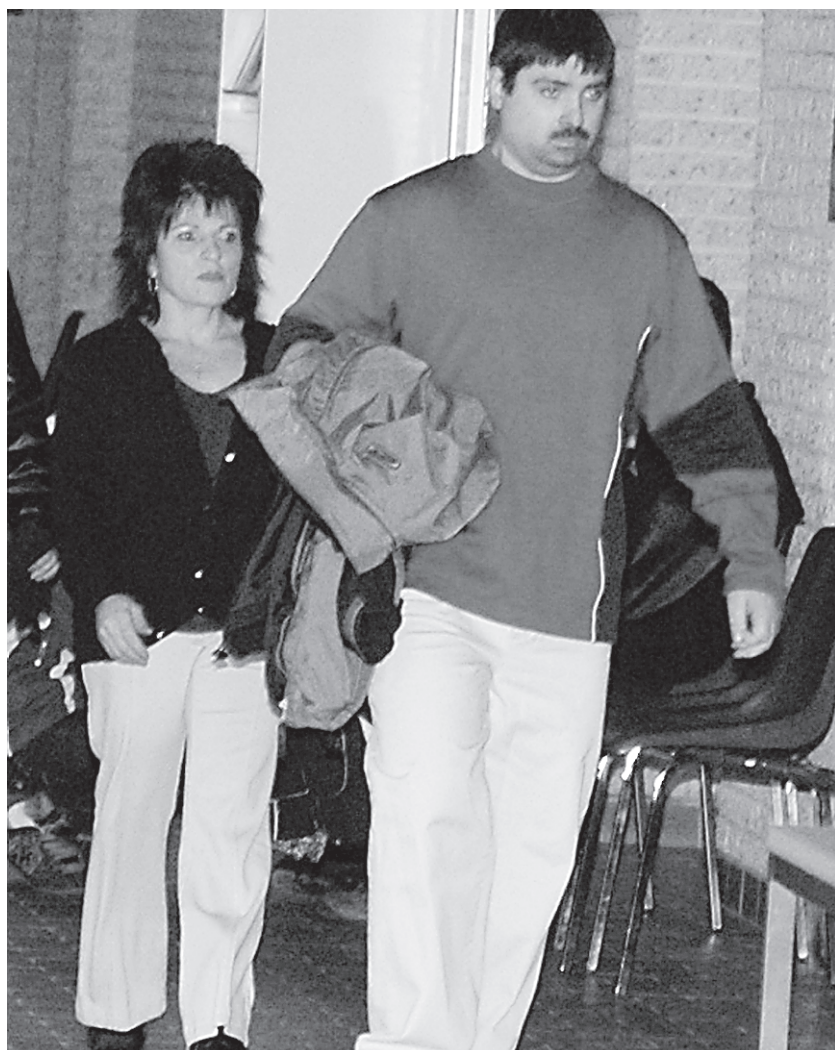


PHOTO STEEVE TREMBLAY, LE QUOTIDIEN

Stephan Dufour (à droite), qu'on voit ici en compagnie de sa mère, a été accusé 10 mois après le suicide de son oncle, retrouvé pendu chez lui.

EN BREF

Des cancers du sein disparaissent sans traitement

Le cancer du sein connaît parfois une rémission spontanée, selon des épidémiologistes norvégiens. Près d'un cancer sur cinq qui est détecté par une mammographie peut disparaître sans médication ou traitement, montre leur analyse des dossiers médicaux de 230 000 Norvégiennes âgées de 50 à 64 ans. Les auteurs soulignent toutefois qu'il n'existe pas de méthode pour prédire quels cancers se résorberont sans traitement.
– Mathieu Perreault

Travailleurs, mais dépendants des banques alimentaires

Un nombre record de Canadiens possédant un emploi dépendent des banques alimentaires pour se nourrir et la situation risque de se détériorer, indique un rapport publié hier par une organisation canadienne de charité. Les Banques alimentaires du Canada indiquent que 14,5 % des utilisateurs de leurs services en 2008 étaient des ménages disposant d'au moins un revenu du travail, contre 11,9 % en 2002. L'utilisation des banques alimentaires au Canada est en ce moment 6 % plus élevée qu'en 1997, selon le rapport. Au pays, 704 414 personnes comptent chaque mois sur l'aide des banques alimentaires pour se nourrir. La moitié des ménages sont des familles avec des enfants.
– Agence France-Presse

BlackBerry[MD] Bold[MC] 3G
Le BlackBerry le plus rapide au monde

BlackBerry[MD] Pearl[MC] Flip
Le tout premier BlackBerry à rabat

Les cadeaux qu'on veut en cadeau

À PARTIR DE 49,99 $
AVEC ABONNEMENT DE TROIS ANS À CERTAINS FORFAITS[1]

EXCLUSIFS À ROGERS

rogers.com/**cadeauideal**

ROGERS[MC]

ROGERS[MC]
MONTRÉAL
Carrefour de La Pointe 514-642-6334
Place Bourassa 514-324-3180
Les Galeries d'Anjou 514-356-0356
Place Versailles 514-355-0003
5954, boul. Métropolitain E. 514-257-8826
Centre commercial Le Boulevard 514-722-6049
5110, rue Jean-Talon Est 514-723-4258
4455, rue Saint-Denis 514-845-8353
1, rue De Castelnau E., bur. 101 514-262-6666
3573, boul. St-Laurent 514-288-0600
1008, rue Clark, bur. 206B 514-954-0287
Centre Eaton 514-849-5646
Place Ville-Marie 514-394-0000
1015, rue Ste-Catherine O. 514-670-3761
2170, avenue Pierre-Dupuy 514-938-3800
997, rue St-Antoine O. 514-866-3326
Centre commercial Le Village 514-591-3838
2116, rue Guy 514-932-3113
2360, rue Notre-Dame O., bur. 102 514-983-1666
Centre Rockland 514-735-4086
1201, avenue Greene 514-933-8000
Place Alexis-Nihon 514-865-9949
5529, avenue Monkland 514-489-4334
Centre Montpellier 514-747-1777
9012, boul. de l'Acadie 514-387-9999
5150, rue Jean-Talon O. 514-341-2221
2100, boul. Marcel-Laurin 514-856-1884
Place Vertu 514-745-0745
7020, chemin de la Côte-de-Liesse 514-344-8883
Complexe Desjardins 514-842-0288
Carrefour Angrignon 514-368-4230
3339L, boul. des Sources 514-683-3333
2814, boul. St-Charles 514-428-9000
14945, boul. de Pierrefonds 514-626-5111
950, boul. St-Jean, bur. 3 514-426-9999
Fairview Pointe-Claire 514-695-1554
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
374, avenue Larivière, Rouyn-Noranda 819-762-3666
Galeries Val d'Or 819-874-3666
252, 1re Avenue Ouest, Amos 819-444-3666
BELŒIL
Mail Montenach 450-467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville 450-449-4998
BROSSARD
Mail Champlain 450-671-3300
Place Portobello 450-671-4744
Quartier DIX30 450-676-0032
CARIGNAN
2255, chemin de Chambly 514-594-1932
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste 450-692-2201
Centre Régional Châteauguay 450-692-5136
DELSON
28D, boul. Marie-Victorin 450-444-2100
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph 819-478-9977
Promenades Drummondville 819-475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 819-663-8580
Promenades de l'Outaouais 819-561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin 450-777-6612
Galeries Granby 450-375-4355
HULL
Les Galeries de Hull 819-775-3687
442, boul. St-Joseph 819-776-4377
ÎLE-PERROT
Carrefour Don-Quichotte 514-425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. 450-755-5000
Galeries Joliette 450-760-3000
LA PRAIRIE
Place La Citière 450-984-1696
LAVAL
2142, boul. des Laurentides 450-629-6060
Centre Laval 450-978-1081
1888, boul. St-Martin O. 450-682-2640
Carrefour Laval (boutique) 450-687-5386
Carrefour Laval (kiosque) 450-686-7566
Centre Lépine 450-680-1234
241C, boul. Samson 450-969-1771
LONGUEUIL
Place Désormeaux 514-513-3333
1490, chemin de Chambly, bur. 101 450-442-1566
Place Longueuil 450-321-0279
MAGOG
221, rue Principale O. 819-843-4455
MONT-TREMBLANT
507, rue de Saint-Jovite 819-425-5335
REPENTIGNY
494A, rue Notre-Dame 450-657-3666
Les Galeries Rive-Nord 450-581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère 450-971-2000
135, boul. Curé-Labelle 450-419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno 450-653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant 450-635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé 450-974-9299
SAINT-HUBERT
Complexe Cousineau 450-926-5656
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe 450-261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu 450-359-4941
Les Halles St-Jean 514-880-1888
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord 450-436-5895
60, rue Bélanger 450-431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield 450-373-0519
3225, boul. Mgr-Langlois 450-371-0931
SHERBROOKE
2980, rue King O. 819-566-5555
Carrefour de l'Estrie 819-822-4650
SOREL
Promenades de Sorel 450-746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 450-964-1964
Les Galeries de Terrebonne 450-964-8403
TROIS-RIVIÈRES
Centre les Rivières 819-694-6812
5335, boul. des Forges 819-372-5000
5635, boul. Jean-XXIII 819-372-5005
2, rue des Ormeaux, bur. 600 819-840-1234
VAUDREUIL-DORION
64, boul. Harwood, bur. 101 450-424-7082

LA SOURCE · ROGERS plus · la cabine · BEST BUY · FUTURE SHOP · WAL★MART · SANS-FIL etc...

Offres sujettes à changement sans préavis. **1** Le prix des appareils à 49,99 $ est le prix des appareils BlackBerry Pearl Flip et BlackBerry Pearl et est valable dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait Voix et données assorti de frais de service mensuels d'au moins 35 $. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. BlackBerry[MD], RIM[MD], Research In Motion[MD], SureType[MD] et les autres marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont utilisés sous licence. [MC]Rogers et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2008 Rogers Sans-fil

3595795A
3595796

Demande de recours collectif contre Loto-Québec

Les gratteux seraient-ils moins chanceux qu'on le prétend ?

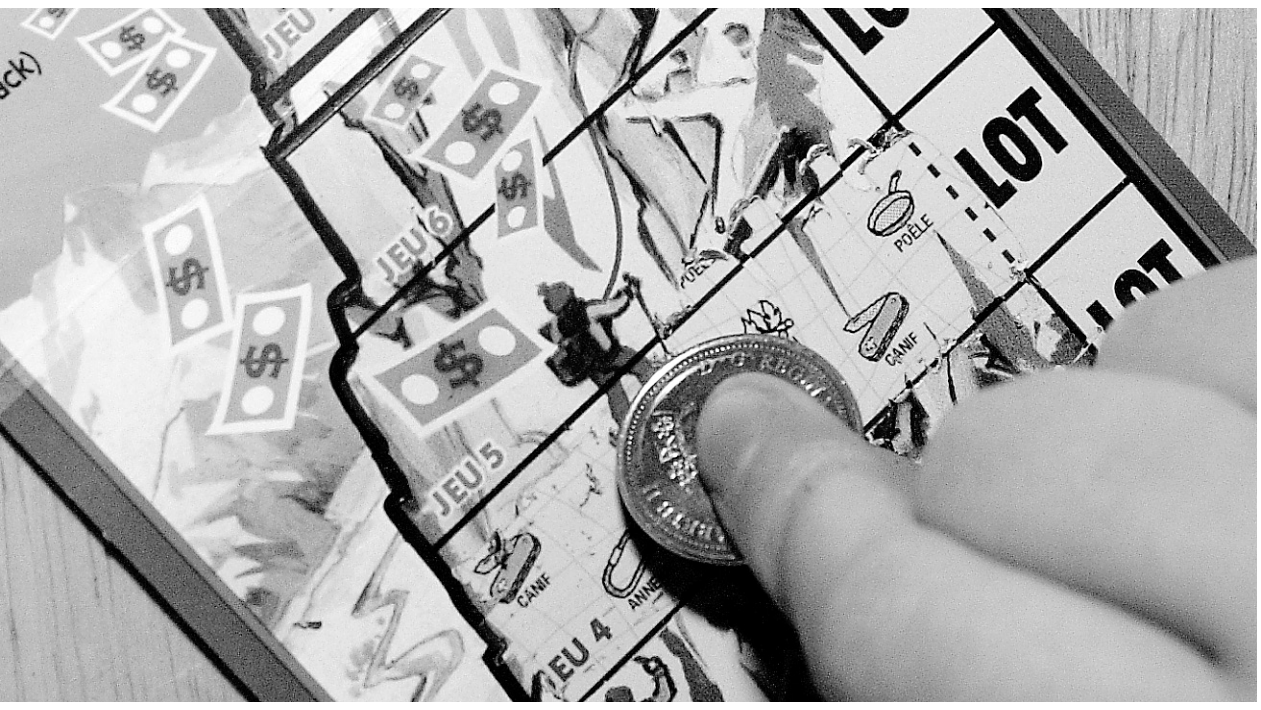


PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Des acheteurs de loteries instantanées ont décidé de poursuivre Loto-Québec qui laisserait, selon eux, des billets en circulation même après que le grand prix a été gagné. Une pratique qui serait trompeuse, prétendent-ils.

CHRISTIANE DESJARDINS

Les consommateurs qui achètent des loteries instantanées de type « gratteux » après que le grand prix a été gagné, se font flouer, prétend une firme d'avocats, qui tente d'obtenir la permission d'intenter un recours collectif contre Loto-Québec.

Dans les documents déposés au palais de justice de Montréal cette semaine, la firme Merchant Law explique que depuis 2001, Loto-Québec a lancé et continue de lancer une foule de loteries instantanées tel les Clue, Ricochet, Gagnant à vie, Yum, Cadeau-surprise, Scrabble, Banco instantané, pour ne nommer que celles-là. Sur chaque billet il est stipulé que le consommateur court la chance de gagner un grand prix. Là où le bât blesse, selon la demande de recours collectif, c'est que même lorsque le grand prix est gagné, les billets restent en vente. Ce qui revient à faire de la publicité trompeuse. Le consommateur achète un billet au gros prix, en ignorant qu'il n'a plus aucune chance de gagner LE gros prix.

Demande en Saskatchewan

« Aux États-Unis, lorsque le grand prix est gagné, les billets de loterie restants sont retirés de la vente », explique Me Owen Falquero, avocat qui pilote ce recours à Montréal pour Merchant Law Group. En fait, Me Falquero signale que la firme a présenté une demande de recours identique la semaine dernière en Saskatchewan, à l'égard d'organismes qui régissent les loteries dans les provinces de l'Ouest, notamment le Western Canada Lottery Corporation.

Comment la firme d'avocats peut-elle être certaine que les grands prix ont été gagnés ? « Loto Québec ne nous a pas ouvert ses livres, mais c'est ce que nos recherches indiquent », de dire Me Falquero.

Manon Cartier et André Bégin, deux résidants de Repentigny qui soutiennent avoir acheté beaucoup de billets de loteries instantanées, se portent volontaires pour représenter le groupe dans cette affaire. Le groupe cible vise tous ceux qui ont acheté des billets de loteries instantanées depuis le 1er novembre 2001, alors que les grands prix avaient été gagnés. La demande de dédommagement envisagée n'est pas précisée pour le moment.

CERTAINS SONT OBLIGÉS DE RECEVOIR À NOËL.

4 DÉCEMBRE
La grande guignolée DES MÉDIAS
Si vous pouvez, donnez.

Dons en argent au 1 866 908-9090 (Ticketpro),
www.lagrandeguignoleedesmedias.com ou www.banquelaurentienne.ca
Dons en denrées non périssables à partir du 24 novembre chez :

BANQUE LAURENTIENNE · la Baie · Zellers · Déco Découverte · Jean Coutu

3596546A

VOICI L'ARCTURA DE SEIKO.



DÉPLACEZ-LA ET ELLE CRÉE SA PROPRE ÉLECTRICITÉ. RÉSERVE DE COURANT DE 6 MOIS AVEC TÉMOIN SUR DEMANDE. AFFICHAGE DE JOUR RÉTROGRADE. ÉTANCHÉITÉ DE 100 MÈTRES. COURONNE BOUTONS ÀVIS. VERRE SAPHIR. CONCEPT AÉRODYNAMIQUE POUR PERFORMANCE DE HAUT NIVEAU.

EST-CE BIEN VOUS ?

seikocan.com SEIKO

Bijouterie Doucet
Promenades St-Bruno
St-Bruno, QC
450-653-2881

Bijouterie Doucet
2452 boul. Laurier
Sainte-Foy, QC
418-651-6960

Bijouterie Doucet
2700 boul. Laurier
Sainte-Foy, QC
418-653-2020

Bijouterie Doucet
3050 boul. Portland
Sherbrooke, QC
819-565-4664

Bijouterie Lavigueur
Centre St Laurent
Ottawa, ON
613-741-4101

Bijouterie Lavigueur
Place Rosemère
Rosemère, QC
450-979-0428

Bijouterie Lavigueur
Place Longueuil
Longueuil, QC
450-674-3290

Bijouterie Lavigueur
Les Galeries de Terrebonne
Terrebonne, QC
450-492-6299

Bijouterie Lavigueur
Mail Champlain
Brossard, QC
450-672-2170

Bijouterie Luxédor
4375 boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
819-379-5888

Bijouterie Markor
544 St. Philippe
Alfred, ON
613-679-2858

Bijouterie Nappert & Métivier
219 boul. Bois Francs Sud
Victoriaville, QC
819-752-6000

Bijouterie Serge Gagnon
254 St-Vallier Ouest
Québec, QC
418-523-9637

Diamant Elinor
Galeries de la Capitale
Québec, QC
418-624-2138

Mosel Sales Ltd.
4048 Jean Talon Ouest
Montréal, QC
514-735-1138

3588318A

La plus grande sélection de Mercedes-Benz d'occasion à Montréal!



www.monetoilecertifiee.ca

Taux de financement à partir de 1,9 %*

Mercedes-Benz CERTIFIÉ

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

3596636A 3599069

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2008. *Taux de financement de 1,9 % pour un terme de 24 mois et 2,9 % jusqu'à 72 mois. Taux de location à partir de 3,9 % jusqu'à 36 mois. Certaines conditions s'appliquent.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Les piètres conditions routières semblent expliquer la collision mortelle survenue hier à la hauteur de Mirabel . Une femme de 53 ans a péri dans un violent face-à-face.

CHUTE DE NEIGE

Un accident mortel mais pas trop de sorties de route

HUGO MEUNIER

Le manteau blanc qui a recouvert le sol québécois hier matin n'a pas causé un festival de sorties de route, comme c'est souvent le cas lors des premières chutes de neige. La Sûreté du Québec déplore toutefois quelques accidents, dont un mortel près de Mirabel.

Déjà hier matin, la neige avait partiellement fondu sur les voies rapides de la région de Montréal. La circulation était toutefois un peu plus difficile du côté des Laurentides et de Lanaudière, où la neige tombait abondamment et où la visibilité était partiellement réduite. « Certains automobilistes n'ont pas l'équipement requis pour la conduite hivernale et se comportent comme en été », a déploré l'agent Benoit Richard, de la SQ.

Les piètres conditions routières pourraient d'ailleurs en partie expliquer la collision mortelle survenue en matinée sur l'autoroute 50, à la hauteur de Mirabel. Céline Charbonneau, 53 ans, a perdu la vie après un violent face-à-face. L'autre conducteur, un jeune homme, aurait perdu le contrôle de son VUS; il n'avait pas installé ses pneus d'hiver. Rappelons que ce n'est qu'à partir du 15 décembre que l'utilisation de ce type de pneus sera obligatoire sur nos routes.

Du côté de la Montérégie, l'agent Ronald McInnis a signalé quelques sorties de route tout au plus.

Selon Environnement Canada, entre 5 et 30 centimètres de neige, selon les régions, sont tombés sur le Québec. « Ce n'est pas surprenant à la fin novembre », a noté René Héroux.

Enfin l'hiver

La neige a eu beau gâcher la matinée de certains automobilistes, ça n'a pas été le cas des enfants croisés quelques minutes avant la rentrée des classes. Ils semblaient trop heureux de lancer leurs premières balles de neige de la saison.

En route vers la garderie, Mathis, 4 ans, roulait littéralement dans la neige du parc La Fontaine. Sa mère, Janie, a assuré que le bambin était extatique depuis son réveil.

Sur les trottoirs autour du parc, les chenillettes étaient de retour dans le paysage urbain. Même chose pour les balais à neige. « Je trouve ça beau la première neige. Par contre, la deuxième me déprime », plaisantait Jean-François Musetti.

MAFIEUX EN COUR

Les accusations s'accumulent

ANDRÉ CÉDILOT

En même temps que trois des plus redoutables « guerriers » du clan Rizzuto se reconnaissaient coupables de possession d'armes, le ministère public additionnait les charges d'exportation de marijuana, hier, contre cinq autres mafieux et leurs associés appelés à comparaître dans une salle voisine du palais de justice de Montréal. Fait à noter, les cinq prévenus sont déjà en attente de procès dans divers dossiers de drogue reliés à la fameuse opération Colisée, en novembre 2006.

Formé de Giuseppe Torre, 37 ans, Anthony Capitanio, 32 ans, Giovanni Petrella, 38 ans, Antonio Dell'Ermo, 40 ans, et Kamel Mahmoud Aoude, 36 ans, le quintette est soupçonné d'avoir ourdi l'expédition vers les États-Unis de cinq chargements de cannabis totalisant quelque 300 livres. Les trafics se seraient déroulés entre le 26 mars 2005 et le 18 janvier 2006. Un certain Tarlochan Bajaj, 41 ans, décrit comme l'intermédiaire avec la clientèle américaine, sera amené aujourd'hui devant le tribunal.

D'après des documents judiciaires rendus publics en marge de l'enquête Colisée, Aoude achetait de la mafia les stocks de marijuana qu'il revendait à des trafiquants américains. Au fil des transactions, et sans doute des années, Aoude aurait accumulé d'importantes dettes. Un an avant d'être arrêté, il aurait confié à une proche devoir 1,5 million, « et pas à n'importe qui, à la mafia et aux Hells Angels. Je peux me faire tuer à tout moment », a-t-il dit le 22 décembre 2005, dans une conversation interceptée par la police. Pour éloigner les clameurs de ses créanciers, il aurait demandé l'aide du parrain calabrais Moreno Gallo, « le seul capable de faire baisser la pression de tout le monde ».

Dangereux créanciers

Appelé lui aussi à la rescousse du ressortissant libanais, l'influent motard Charles Huneault, grand argentier des Hells Angels, avait peu auparavant conseillé aux jeunes mafieux montréalais « de ne pas faire affaire avec Aoude ». Ce dernier devait alors 400 000$ aux Hells Angels, et plus de 100 000$ à ses fournisseurs italiens de marijuana, avec à leur tête Domenico Macri, un autre des protégés du clan de Francesco Arcadi, un des chefs de file de la famille Rizzuto.

C'est d'ailleurs à la veille des funérailles de Domenico Macri, assassiné à la fin août 2006, à Rivière-des-Prairies, que Giuseppe Fetta, Charles Édouard Battista et Dany Winton Martinez Canas ont été captés par une caméra de surveillance de la police dans un garage-entrepôt au coin de Saint-Laurent et Sauriol, en train de manipuler des armes à feu de gros calibre. « L'endroit servait normalement au remisage de voitures de luxe », a noté Me Yvan Poulin, de la poursuite, au moment où le trio a plaidé coupable, hier, en Cour du Québec.

Lors d'une perquisition quelques jours plus tard, les policiers ont découvert deux fusils-mitrailleurs de type AR-15, un pistolet de calibre 9 mm, une carabine à canon coupé, plein de chargeurs et de munitions, ainsi qu'un silencieux et deux vestes pare-balle. Pour ne pas nuire à l'enquête Colisée, les policiers ont attendu le 22 novembre 2006 avant d'arrêter les trois hommes. En vacances dans les Antilles, Battista s'est rendu à la GRC avec son avocat, au début de 2007.

Comme ils sont détenus préventivement depuis deux ans – ce qui compte pour quatre – Fetta, Battista et Martinez ont été libérés sans préambule dès hier. « Quatre ans, c'est au-delà des sentences habituelles pour de tels crimes », ont plaidé en défense Mes Marc Labelle et Clemente Monterosso. À la demande des deux avocats, le juge Jean-Pierre Bonin a remis en liberté sur-le-champ les trois prévenus. Étant donné qu'il est resté moins longtemps en prison que ses deux compères, Battista devra acquitter une amende de 5000$.

PRÉCISION

Contrairement à ce qu'indiquait une légende de notre numéro d'hier, le directeur général de la Ville de Montréal ne s'appelle pas Charles Léger mais Claude Léger. Nos excuses.

CRTC

Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-105

Canada

Avis de consultation

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **11 décembre 2008.**

- **Radio Ville-Marie** – Modification de licence d'une entreprise de programmation de radio FM spécialisée – Montréal (Québec)
- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** – Modification de licence d'une entreprise régionale de programmation de télévision payante – Québec

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-105.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#084

3598459A

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-106

Canada

Avis de consultation

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **12 décembre 2008.**

- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** – Modification de licence d'une entreprise nationale de programmation de télévision payante – l'ensemble du Canada
- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** – Modification de licence d'une entreprise régionale de programmation de télévision payante – l'Est du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-106.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#085

3598472A

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

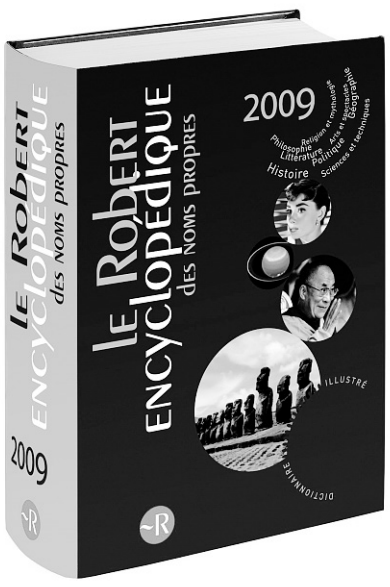
LA SUPERGRILLE DU MOIS

LA PRESSE

EN NOVEMBRE

vingt gagnants mériteront le livre

« LE ROBERT ENCYCLOPÉDIQUE DES NOMS PROPRES 2009 »



ET UN T-SHIRT *LA PRESSE*

leRobert

3584778

À NE PAS MANQUER DIMANCHE

Casse-Noisette du Ballet de Moscou

Le chef d'œuvre de la musique russe Casse-Noisette
Casse-Noisette, le chef d'œuvre de la musique russe

Moscow Ballet's GREAT RUSSIAN Nutcracker



Les 5 et 6 décembre
Théâtre Outremont
3 représentations

ACHETEZ 3 BILLETS ET OBTENEZ-EN 1 GRATUITEMENT

Billets : 514 495-9944
www.moscowballetcanada.com

3594259

Reportage publicitaire

Chez soi 55+

UN CAHIER SPÉCIAL SUR LES RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS DESTINÉ AU 55 ANS ET PLUS.

À lire dans le cahier Mon toit de *La Presse* le samedi 29 novembre.

3590521A

INCENDIE DANS UNE ÉCOLE JUIVE

La mère complice s'en tire avec une mise à l'épreuve

CHRISTIANE DESJARDINS

Fadh Rouba Elmerhebi, qui avait tenté d'aider son fils à fuir la justice après qu'il eut mis le feu à une école juive, en 2004, a été condamnée à une mise à l'épreuve, hier, au palais de justice de Montréal.

Sachant qu'une enquête policière était en cours et que son fils Sleiman risquait d'être arrêté, Mme Elmerhebi a tenté de réserver des billets d'avion pour l'envoyer en catimini au Brésil, le 13 mai 2004. Elle a cependant été arrêtée le lendemain, en même temps que son fils. Ce dernier a été condamné à 40 mois de prison, après avoir plaidé coupable à une accusation d'incendie criminel à l'école United Talmud Torah.

En ce qui concerne madame, elle a été déclarée coupable de complicité après le fait en septembre dernier, au terme d'un processus qui se s'est étiré sur plus de quatre ans. Hier, le juge Robert Marchi a écarté l'option de l'absolution, proposée par la défense. « Absoudre nuirait à l'intérêt public », a-t-il décrété. Même si la femme de 40 ans n'est pas coupable du crime commis par son fils, il faut tout de même tenir compte du type de crime commis afin de calibrer la sentence, selon lui. Et le fait qu'il s'agisse d'un acte de terrorisme (qui visait les Israéliens et les sionistes) constitue un important facteur aggravant. Par ailleurs, il a noté que durant tout le processus, madame n'avait jamais démontré de regrets ou de remords.

Le juge a tenu pour facteur atténuant le fait qu'elle a agi ainsi pour sauver son fils. « Sans l'approuver, on peut le comprendre. »

En fait, le magistrat a fait valoir qu'il savait peu de choses d'elle. « Tout ce que je sais, c'est que, outre son fils, elle a trois filles, et qu'elle n'a pas d'antécédent judiciaire », a-t-il dit.

Le juge a tenu pour facteur atténuant le fait qu'elle a agi ainsi pour sauver son fils. « Sans l'approuver, on peut le comprendre », a-t-il précisé. Il a écarté les travaux communautaires proposés par la procureure de la Couronne, Anne Aubé, et a imposé une mise à l'épreuve de 12 mois.

Adam Atlas, vice-président de la section québécoise du Congrès juif canadien, s'est déclaré satisfait de la peine. Rappelons que Sleiman Elmerhebi avait mis le feu à l'école de Saint-Laurent, le 5 avril 2004, puis avait laissé des tracts revendiquant l'attentat, et cela afin de venger l'assassinat du cheikh Ahmed Yassine, chef spirituel du Hammas.

EXCLUSIF Manque d'agents correctionnels dans les prisons québécoises

Un diplôme de 5e secondaire suffirait

CAROLINE TOUZIN

Pour régler le problème de manque de personnel dans les prisons québécoises, le ministère de la Sécurité publique songe à assouplir les critères d'embauche. Un diplôme de cinquième secondaire suffirait pour poser sa candidature comme agent correctionnel, a appris *La Presse*.

« Cette option est envisagée. Notre réflexion se poursuit dans le contexte de la rareté du personnel », a confirmé le porte-parole du Ministère, Mario Vaillancourt.

Ce niveau de scolarité moindre serait compensé par une formation spécialisée à l'École nationale de police de Nicolet. Un bâtiment voisin de l'École a déjà été réservé à cet effet, a-t-on aussi appris.

Un futur agent correctionnel d'une prison provinciale n'aurait plus besoin d'avoir terminé deux années de cégep en sciences humaines, en techniques policières ou en toute autre formation postsecondaire liée à la relation d'aide.

Ce niveau de scolarité moindre serait compensé par une formation spécialisée à l'École nationale de police de Nicolet.

Depuis trois ans, le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec se plaint d'une pénurie de personnel qualifié. Il a calculé qu'il manquait de 300 à 400 agents dans le réseau carcéral provincial. Le ministère de la Sécurité publique parle plutôt de la nécessité d'un « processus continu de recrutement ».

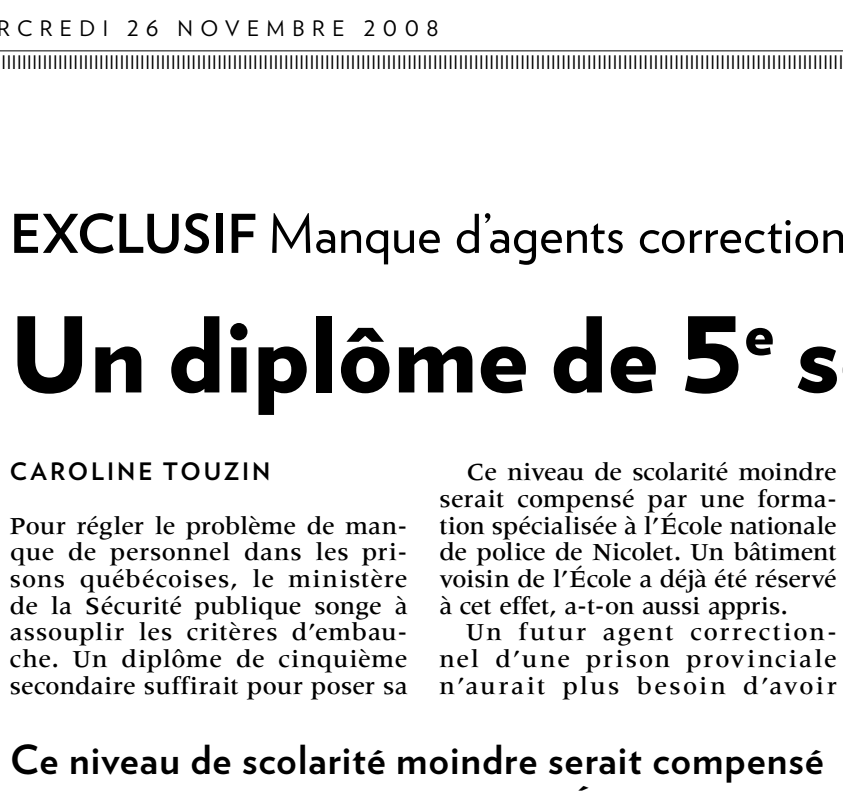
Le métier d'agent correctionnel dans une prison provinciale est de moins en moins attrayant en raison de la surpopulation carcérale, de la violence des gangs de rue et de l'écart salarial avec leurs homologues du fédéral, a souvent répété le syndicat.

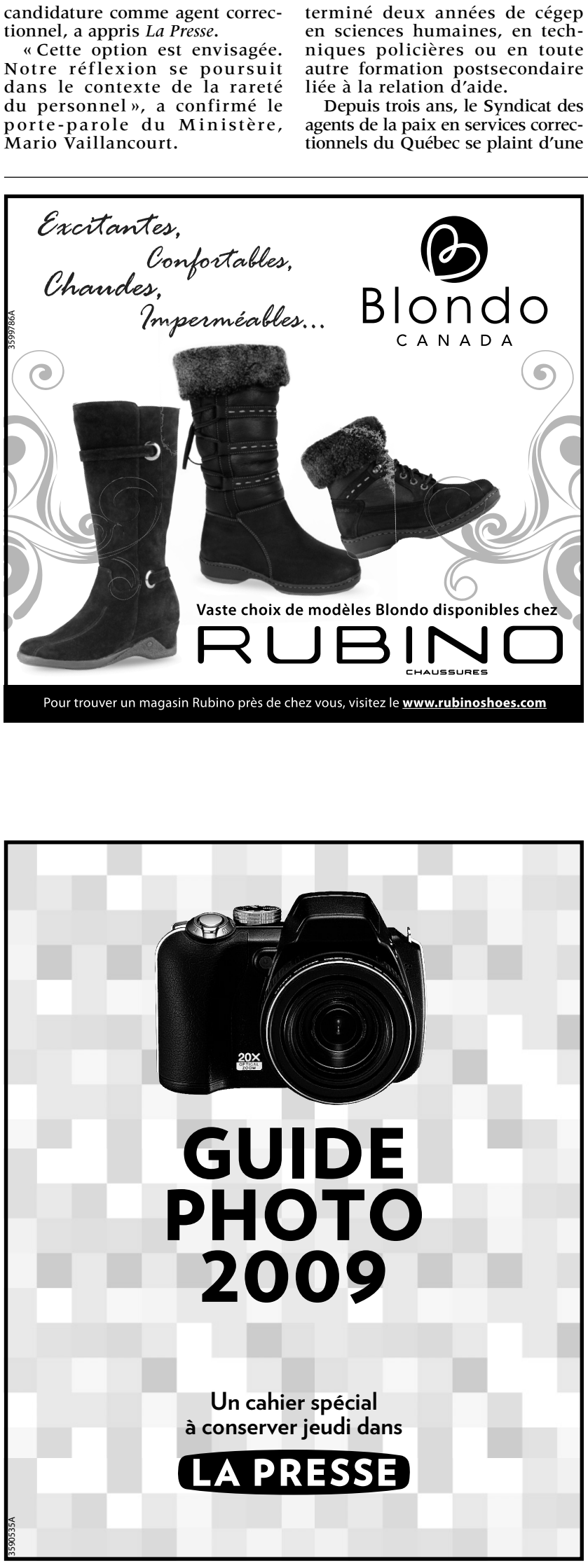
À l'heure actuelle, les agents reçoivent 20 heures de formation, dont 10 heures de jumelage avec un « agent d'expérience ». Or, le roulement de personnel est tel qu'un nouvel agent peut être jumelé avec un agent qui a six mois d'expérience.

Son président, Stéphane Lemaire, a refusé de commenter, hier. M. Lemaire consulte présentement ses membres à travers le Québec sur une entente de principe conclue avec le gouvernement provincial le 6 novembre dernier.

La formation des agents est négociée en parallèle à cette entente. Dans l'entente de principe, les deux parties ont décidé de se concentrer sur les conditions salariales. Et pour cause: la dernière entente de principe intervenue en décembre 2007 a été rejetée à 78 % par ses membres. Elle incluait la centralisation de la formation à l'École nationale de police de Nicolet.

Quelque 2300 agents correctionnels travaillent dans l'un des 18 établissements carcéraux du Québec (prévenus et détenus purgeant des peines de deux ans et moins).









MONDE

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN
Suspects arrêtés

Dix hommes soupçonnés d'être impliqués dans une attaque à l'acide contre des écolières dans le sud de l'Afghanistan ont été arrêtés et certains ont reconnu les faits, ont annoncé hier les autorités à Kandahar. Les talibans avaient promis 100 000 roupies (1300$) à chacun pour mener les attaques, a dit le général Mohammad Daud, ministre adjoint de l'Intérieur. – AFP

FRANCE
Aubry triomphe

La mairesse de Lille, Martine Aubry, a été déclarée hier première secrétaire du Parti socialiste français, à l'issue d'une bataille sans merci avec Ségolène Royal, ex-candidate à la présidentielle. Le Conseil national du PS a entériné la vérification du scrutin: Mme Aubry a eu 67 451 voix contre 67 349 à Mme Royal. – AFP

UNESCO
Des enfants sans écoles

Des dizaines de millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation à laquelle ils ont droit, a dénoncé hier l'UNESCO à Genève. « Selon la tendance l'accès universel à l'enseignement primaire ne sera pas atteint en 2015 », pourtant un objectif fixé par 164 pays en l'an 2000, a lancé le directeur général, Koichiro Matsuura. – AFP

INDE
Victimes chrétiennes

Plus de 100 chrétiens ont été tués dans l'est de l'Inde et 10 000 autres sont dans des camps du gouvernement un mois après la fin des attaques hindouistes contre eux, a indiqué hier un groupe de défense des chrétiens. L'État d'Orissa a été, d'août à octobre, le théâtre d'attaques contre des chrétiens, après l'assassinat d'un chef intégriste hindou. – AFP

THAÏLANDE
L'aéroport de Bangkok fermé

Sept personnes ont été blessées ce matin à Bangkok, dans trois explosions séparées, dont une à l'aéroport international où sont bloqués 3000 passagers, sur fond de manifestations antigouvernementales ayant dégénéré en affrontements, selon des responsables. Les passagers ne peuvent quitter le terminal, car les routes d'accès à l'aéroport ont été barrées par des membres de l'Alliance du peuple pour la démocratie (PAD), principale coalition d'opposition à l'origine des manifestations. – AFP

RUSSIE
Procès ouvert

Le procès sur le meurtre de la journaliste Anna Politkovskaïa a connu hier des rebondissements avec la levée du huis clos et la révélation que, selon l'acte d'accusation, le crime avait été ordonné par un homme politique en Russie. « Nous sommes satisfaits de la décision d'ouvrir le procès au public », a dit Karina Moskalenko, l'avocate des enfants de la journaliste assassinée. – AFP

GROENLAND
Un pas vers l'indépendance

Plus de 75,5 % des Groenlandais ont voté hier en faveur d'une autonomie élargie ouvrant la voie à l'indépendance de cette île stratégique de l'Arctique sous hégémonie danoise depuis près de 300 ans, selon des résultats complets publiés par le gouvernement local. Au total, 75,54 % ont voté oui contre 23,57 % non et 0,89 % de bulletins blancs et nuls. « Le Groenland reçoit un mandat pour aller plus loin » sur le chemin de l'indépendance, a déclaré le chef du gouvernement local, Hans Enoksen. – AFP



PHOTO FERNANDO LLANO, ASSOCIATED PRESS

Des navires russes arrivent dans le port de La Guaira, à une trentaine de kilomètres au nord de Caracas, capitale du Venezuala.

Une flottille militaire russe mouille au Venezuela

BEATRIZ LECUMBERRI
AGENCE FRANCE-PRESSE

CARACAS — Une flottille militaire russe est arrivée hier au Venezuela pour des manœuvres communes, au lendemain du renforcement du président Hugo Chavez au scrutin régional et municipal de dimanche.

Le croiseur à propulsion nucléaire *Piotr Veliki*, le contre-torpilleur *Admiral Tchabanenko* et deux autres navires russes ont été salués par des tirs de canons au port de La Guaira, à une trentaine de kilomètres au nord de Caracas.

Les quatre navires ont appareillé il y a deux mois avec 1600 militaires à bord. Ils demeureront dans les Caraïbes jusqu'au 2 décembre.

Le Venezuela a mobilisé 700 hommes, trois frégates, un engin amphibie et huit patrouilleurs, ainsi que deux avions de chasse Soukhoï achetés à Moscou.

Ces manœuvres, lancées comme un défi à l'influence traditionnelle des États-Unis dans la région, coïncident avec une visite historique du président russe au Venezuela.

Dmitri Medvedev rencontre aujourd'hui son homologue Hugo Chavez, bête noire des États-Unis. Il passera en revue les navires, avant de se rendre à Cuba.

Ces manœuvres, lancées comme un défi à l'influence traditionnelle des États-Unis dans la région, coïncident avec une visite historique du président russe au Venezuela.

Le secrétariat d'État américain a annoncé qu'il surveillerait « de très près » les manœuvres. Selon Maruja Tarre, analyste vénézuélienne, ces manœuvres revêtent « un caractère symbolique » dans une zone que les États-Unis jugent comme leur « arrière-cour ». Chavez a affirmé lundi que l'opération ne constituait « pas une provocation » mais « un échange ». « Ce n'est une menace pour personne. Parler de guerre froide est hors de propos. Elle appartient à l'Histoire », a-t-il assuré.

Ses partisans ont remporté une victoire relative aux élections régionales gagnant la plupart des États, mais essuyant des défaites dans les plus peuplés et les plus riches, ainsi qu'à Caracas.

Mandats indéfinis?

Selon le Conseil national électoral (CNE), les candidats du Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV) ont remporté 17 des 22 postes de gouverneurs en lice. Ils ont gagné dans trois États tenus depuis quatre ans par des dissidents.

Mais, l'opposition, qui détenait auparavant deux États, en contrôle désormais cinq, ainsi que la capitale. En tenant compte de la répartition des votes, 45 % des électeurs ont choisi l'opposition, dans des États qui représentent 70 % de l'activité économique du pays.

Chavez, qui doit en principe quitter le pouvoir en 2013, a indiqué que son parti et « les couches populaires » vont évaluer la possibilité de présenter en 2009 une réforme permettant sa réélection indéfinie comme chef de l'État.

« Ce n'est pas ma priorité dans l'immédiat, mais c'est un droit du peuple. On verra si le peuple l'utilise et, s'il y a un référendum, si l'ensemble du pays l'approuve ou non », a déclaré le président vénézuélien.

ZIMBABWE

Reprise des pourparlers entre le pouvoir et l'opposition

CHARLOTTE PLANTIVE
ET ALEXANDRA LESIEUR
AGENCE FRANCE-PRESSE

JOHANNESBURG — Le pouvoir et l'opposition au Zimbabwe ont repris hier les négociations sous la médiation de l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki dans un endroit tenu secret en Afrique du Sud pour tenter de former un gouvernement d'union.

À la mi-journée, aucun des interlocuteurs n'était disponible pour indiquer si les pourparlers avaient commencé.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a injecté une note alarmiste en citant l'OCHA, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, qui dit avoir recensé 8887 cas de choléra au Zimbabwe entre août et novembre, et 366 morts.

Par le biais du quotidien *The Herald*, le pouvoir zimbabwéen accusait entre-temps l'ancien président américain Jimmy Carter et l'ex-secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, de projeter un « changement de régime » au Zimbabwe.

Membres du groupe des « Anciens » (The Elders, de Nelson Mandela), les deux hommes, accompagnés de l'épouse de Mandela, Graca Machel, se sont vus refuser l'accès au Zimbabwe le week-end dernier.

« Ces soi-disant ''Anciens'' sont une créature d'entreprises proches du Parti travailliste britannique. Il n'y a rien de sage à leur sujet », a lancé le porte-parole du gouvernement, George Charamba, cité par le *Herald*.



PHOTO DESMOND KWANDE, AFP

Un Zimbabwéen transporte un parent dans une brouette pour le faire soigner à une clinique de Harare où l'on traite le choléra. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU affirme avoir recensé 8887 cas de choléra au Zimbabwe entre août et novembre, et 366 morts.

Des « anciens » comploteurs?

« Les Anciens ne devraient pas prétendre qu'ils ont à cœur les intérêts du Zimbabwe, quand en fait ils mènent un projet de changement de régime poussé par l'Angleterre et les États-Unis », commente le quotidien.

Le *Herald* accuse les deux hommes de vouloir préparer le terrain à une mission de l'ONU, en décrivant une situation humanitaire catastrophique pour invoquer « le droit d'ingérence ».

À Washington, le secrétariat américain au Trésor a interdit hier toute transaction financière avec quatre partisans du président Robert Mugabe, dont son médecin malaisien et une vendeuse de pierres précieuses thaïlandaise, et il a gelé leurs avoirs aux États-Unis.

SRI LANKA

Les Tigres tamouls encerclés

JOONEED KHAN

ANALYSE

Le président Mahinda Rajapakse, du Sri Lanka, avait juré en 2006 d'« anéantir par les bombes » les Tigres de libération de l'Eelam (LTTE), qui se battent depuis 30 ans pour un foyer national tamoul dans le nord et l'est de l'île bouddhiste.

Les États-Unis, l'Europe et le Canada venaient d'inscrire les LTTE sur leurs listes d'« organisations terroristes ». Les Scandinaves, qui y géraient un processus de paix délicat depuis 2002, ont crié à la catastrophe: « Ils viennent de donner carte blanche à Colombo pour en finir avec les Tigres », a dit le général suédois Ulf Henricsson, alors chef de la mission de paix.

Le mois dernier, Rajapakse reconnaissait dans une entrevue à l'influent journal indien *The Hindu* que « les questions politiques ne peuvent pas être réglées par la force militaire ». Une conclusion qu'il aurait dû tirer depuis longtemps déjà: les mouvements de libération nationale, au Sri Lanka, en Palestine ou ailleurs, ne se résorbent pas par le simple fait d'être baptisés « terroristes ».



PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Des Tigres de libération de l'Eelam marchent parmi les cadavres de soldats sri-lankais. L'armée resserre l'étau autour du QG des Tigres à Kilinochchi, dans le nord du pays.

Programme électoral

Malgré son aveu d'octobre, le chef de l'État sri-lankais continue pourtant d'user de la force militaire contre les Tigres. Les médias et groupes de droits de la personne sont exclus de la région, mais Colombo affirme que son armée resserre l'étau autour du QG des Tigres à Kilinochchi, dans le Nord.

Des experts pensent que Rajapakse peut prendre Kilinochchi. Il en profitera pour décréter des législatives au Sri Lanka dans des conditions optimales pour son parti. Mais il n'aura pas éliminé le LTTE, qui a la jungle et la mer pour se retirer.

Mais surtout, et de plus en plus, les Tigres comptent sur leur quatrième dimension, c'est-à-dire l'immense hinterland de quelque 100 millions de Tamouls en Inde et dans l'Asie du Sud-Est. Sur la voie électorale, le premier ministre indien Manmohan Singh, déjà abandonné par la gauche, doit cultiver ses alliés tamouls – surtout si l'Inde est soudain envahie par des millions de réfugiés tamouls du Sri Lanka.

Vellupillai Prabhakaran, chef du LTTE qui a eu 54 ans mercredi dernier, doit prononcer demain son discours annuel pour rallier ses troupes et sa base. Son rôle dans l'assassinat de Rajiv Gandhi en 1991 lui a coûté cher en Inde, mais 17 ans plus tard il retrouve des appuis, qu'une catastrophe annoncée au Sri Lanka galvanise déjà.

Accusation de « génocide »

Les instances tamoules dans le monde accusent le gouvernement Rajapakse de commettre un « génocide » contre la minorité tamoule du Sri Lanka (3,5 millions contre 15 millions de Cinghalais bouddhistes).

Le premier ministre de l'État indien du Tamil Nadu, M. Karunanidhi, a décidé hier de diriger le 4 décembre une mission à Delhi pour presser le gouvernement Singh d'obtenir un cessez-le-feu et un règlement négocié au Sri Lanka.

Human Rights Watch (HRW), groupe de défense des droits de la personne de New York, a jeté son poids dans la crise hier en accusant le gouvernement Rajapakse d'au moins 30 exécutions extrajudiciaires et d'un nombre élevé d'enlèvements « dans les zones qu'il dit avoir libéré des Tigres tamouls ».

Le discours du chef suprême des Tigres, demain, devrait apporter des indices attendus avec intérêt tant à Colombo qu'à Delhi – et au sein de la diaspora tamoule au Canada.

Avec AFP, Reuters, AP, BBC, *The Hindu, Times of India, Indian Express*

Le Congo ne veut plus de Casques bleus indiens

D'APRÈS AFP ET AP

KINSHASA — Le gouvernement du Congo-Kinshasa a écrit à l'ONU pour se déclarer opposé au déploiement de « certaines troupes » au sein des Casques bleus, surtout parmi les 3100 hommes que le Conseil de sécurité a décidé d'envoyer en renfort aux 17 000 combattants sur place depuis huit ans.

Aucun pays n'est nommé dans la lettre, mais selon des sources diplomatiques à Kinshasa, la formulation vise clairement des Casques bleus indiens, principaux fournisseurs de la Mission de l'ONU en RDC (MONUC).

« Au regard des nombreuses exactions commises par certaines troupes, la population comprendrait mal que des contingents de même origine viennent renforcer les effectifs de la MONUC », écrit le gouvernement dans cette lettre au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Pas d'Indiens au Kivu

À la lecture de la lettre, il apparaît que « sur le renfort des Casques bleus, il n'est pas question que ce soit des Indiens », a indiqué une source diplomatique.

Le document ne précise pas la nature des « exactions » reprochées, mais des Casques bleus indiens sont soupçonnés par l'ONU d'agressions sexuelles. En août, l'ONU avait indiqué que des soldats indiens de la MONUC seraient impliqués dans des cas d'abus de ce type.

Le gouvernement congolais « demande » en outre qu'« à l'occasion du nouveau déploiement dans l'est (dans le cadre des rotations de troupes de la MONUC), les unités particulièrement ciblées par l'opinion nationale soient affectées ailleurs qu'au Kivu ».

Au regard de ce texte, « la brigade indienne doit quitter le Nord-Kivu », a poursuivi la source diplomatique. La lettre met dans l'embarras l'ONU: 90 % des troupes stationnées dans le Nord-Kivu, où opère la rébellion pro-rwandaise de Laurent Nkunda, proviennent de l'Inde, et les Indiens fournissent la totalité des hélicoptères d'assaut de la MONUC. L'Inde a déjà été pressentie pour contribuer des renforts à la MONUC, selon ces sources.

La lettre met dans l'embarras l'ONU : 90 % des troupes stationnées dans le Nord-Kivu, où opère la rébellion pro-rwandaise de Laurent Nkunda, proviennent de l'Inde, et les Indiens fournissent la totalité des hélicoptères d'assaut de la MONUC.

Le porte-parole de la MONUC, Madnodje Mounoubai, a confirmé que la numéro deux de la mission, Leila Zerrougui, avait « reçu la lettre du ministre des Affaires étrangères (congolais) au secrétaire général » de l'ONU. Les autorités congolaises ont confirmé que Mme Zerrougui avait été reçue au ministère.

En mars, un officier indien au Nord-Kivu avait publiquement affiché son soutien au chef rebelle Laurent Nkunda avant son retour en Inde dans le cadre de rotations. Dans un enregistrement audio de cette cérémonie, le colonel Chand Saroha avait qualifié Nkunda de « frère » qui « combat pour une noble cause ». « Tu nous a énormément aidés », lui avait répondu le chef rebelle.

La MONUC est la plus importante mission de maintien de la paix de l'ONU dans le monde avec un budget annuel de 1,1 milliard US et bientôt 25 000 membres, dont 20 000 Casques bleus.

50 % de réduction sur les destinations soleil.
Aujourd'hui seulement.

Réservez aujourd'hui. Voyagez d'ici au 28 février 2009†.
Pour les destinations américaines, voyagez un mardi ou un mercredi.



ALLERS SIMPLES au départ de Montréal offerts à partir de :

149 $ Fort Lauderdale
145 $ Nassau, Bahamas • Tampa
159 $ La Romana, République dominicaine*
159 $ Montego Bay, Jamaïque
159 $ Puerto Plata, République dominicaine
159 $ Punta Cana, République dominicaine
169 $ Las Vegas
215 $ Bridgetown, Barbade • Los Angeles
219 $ Phoenix

Réservez maintenant sur **westjet.com**, composez le **1 877 956 6982** ou communiquez avec votre agent de voyages.

WESTJET
PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

3599071A

*Le service pour les vols à destination de La Romana (République dominicaine) débute le 15 décembre 2008. †Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 26 novembre 2008 (23 h 59, heure normale des Rocheuses) pour les vols effectués d'ici au 28 février 2009. Pour les destinations américaines, voyagez un mardi ou un mercredi. L'offre ne s'applique pas aux vols effectués entre le 23 décembre 2008 et le 6 janvier 2009. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Tarifs pour allers simples. Visitez westjet.com pour plus de détails.

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Du meilleur et du pire



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

L'impression était très largement partagée hier soir: la nouvelle formule du débat des chefs a trop souvent dégénéré en cacophonie, malgré les habiles efforts du modérateur Stéphan Bureau pour imposer un semblant d'ordre. Il faudra retenir la leçon: nos chefs politiques sont trop indisciplinés, les enjeux sont trop grands pour pouvoir tenir un tel débat sans des règles beaucoup plus strictes. Ce que l'exercice perdra en spontanéité, il le gagnera en intelligibilité.

Cela dit, il y a quand même eu des moments où chaque chef est parvenu à exprimer ses projets et ses convictions de façon claire et passionnée. Des commentateurs ont tout de suite reproché au chef libéral, Jean Charest, d'avoir été trop agressif. En 2007, les mêmes déploraient sa passivité. La réalité, c'est qu'il est pratiquement impossible pour un premier ministre de sortir gagnant d'un tel affrontement.

Hier soir, on a reproché à M. Charest son agressivité. En 2007, on déplorait sa passivité.

M. Charest a été convaincant quand il a parlé de ses plans pour faire face à la crise économique et de son projet, à plus long terme, d'ouvrir un nouvel espace économique pour le Québec. Il l'a été beaucoup moins lorsqu'il a répondu aux accusations de ses adversaires au sujet de la Caisse de dépôt. Sur le fond, le premier ministre a raison, mais il n'a pas su exposer clairement pourquoi il serait néfaste que la Caisse dévoile dès aujourd'hui ses résultats.

Au sujet de la santé, le chef libéral a fini par agacer en mettant constamment le blâme sur Mme Marois et l'ancien gouvernement péquiste. Les libéraux doivent tout de même répondre du fait qu'ils ont pris, en 2003, des engagements qu'ils n'ont pas su tenir.

Le chef de l'ADQ a livré une performance très solide. Il a été le plus calme des trois et a passé la plus grande partie du temps à exposer ses propositions les plus originales. On a retrouvé hier soir le Mario Dumont qui, pendant quelques années, avait séduit bon nombre de Québécois. Malheureusement, il n'a pu éviter quelques dérapages démagogiques. Ainsi, il a soutenu que, selon des informations parues à Toronto, « les pensions des Québécois sont menacées », une déformation grossière desdites informations.

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a montré – qui en doutait? – qu'elle pouvait à la fois attaquer et se défendre dans un débat politique particulièrement dur. Elle s'est montrée sincère et passionnée lorsqu'elle parlait d'aider les familles et d'améliorer la situation dans les écoles. Toutefois, a-t-elle convaincu beaucoup d'électeurs? Pourquoi parviendrait-elle à régler les problèmes en santé et en éducation auxquels elle s'est déjà attaquée en vain, il y a quelques années?

Hier soir, elle a confirmé qu'elle pourrait tenir un référendum si Ottawa refuse d'amender la constitution pour donner au Québec tous les pouvoirs et tous les budgets en matière de culture. Combien de Québécois ont envie d'une nouvelle bataille Québec-Ottawa? D'une nouvelle campagne référendaire?

Les trois chefs auront survécu à cette épreuve, M. Charest en sortant – comme c'était prévisible – un peu plus mal en point que ses rivaux. Il n'est pas certain que le débat ait permis aux Québécois de se faire une meilleure idée de la capacité de l'un ou de l'autre de gérer le Québec en temps de crise économique. Ce qui est sûr, c'est que l'image de la classe politique n'est pas sortie améliorée de l'exercice.

Produit de l'exagération



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Il n'y a pas beaucoup de fabricants alimentaires plus locaux que Biscuits Leclerc. Pourtant, à compter du janvier prochain, cette entreprise établie depuis plus de 100 ans dans la région de Québec n'aura plus le droit d'écrire « Produit du Canada » sur ses emballages. Ni même simplement « Fabriqué au Canada ». Ottawa doit corriger cette aberration au plus vite.

L'intention de départ était pourtant louable. Cela fait plus de 20 ans que l'allégation « Produit du Canada » est galvaudée. Pour l'utiliser, il suffit que 51 % du coût total d'un aliment soit encouru ici. Si les ingrédients principaux sont importés, mais coûtent moins cher que l'emballage ou la manipulation en usine, le produit peut s'afficher local. C'est ainsi que des oranges (en jus ou en marmelade) et des olives (marinées ou en tapenade) sont miraculeusement devenues canadiennes, au mépris de la géographie, du climat et du bon sens. C'est encore pire quand les denrées importées (cornichons d'Inde, jus de pomme de Chine) concurrencent les récoltes locales.



Tout cela va changer en janvier 2009, nous dit le gouvernement Harper. On aimerait le féliciter, mais ses nouvelles normes sont vraiment exagérées.

Après des années de laxisme, Ottawa a envoyé le balancier à l'autre extrémité. Le critère d'utilisation pour le terme « Produit du Canada » n'est plus 51 % de la valeur de l'aliment, mais 98 % de ses ingrédients. Il suffit d'un peu de sucre, de café, de chocolat ou d'huile d'olive pour le disqualifier. Exit le jambon prélevé sur la fesse d'un porc né, abattu et transformé au Québec (trop de saumure), les bleuets des Pères trappistes (trop de chocolat) et toutes les confitures de petits fruits (trop de sucre).

Ça ne serait pas si grave si les manufacturiers pouvaient inscrire « Fabriqué au Canada ». Mais non! Celui qui veut utiliser cette allégation doit obligatoirement ajouter « à partir d'ingrédients canadiens et importés » ou « à partir d'ingrédients importés ». Un charabia qui n'apprend pas grand-chose au consommateur, et que beaucoup d'entreprises renonceront à utiliser pour ne pas encombrer leurs emballages.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) se défend en disant qu'il s'agit d'une mention facultative. Les fabricants qui ne veulent ou ne peuvent l'employer n'ont qu'à s'en passer. Un raisonnement absurde qui produira l'effet inverse de celui recherché. Si les entreprises cessent d'indiquer le caractère local des aliments, il deviendra impossible, dans bien des cas, de les distinguer des importations. Belle façon d'aider le consommateur! Même les agriculteurs sont inquiets: pourquoi nos usines s'approvisionneraient-elles localement si elles ne peuvent pas le faire savoir?

Il est urgent de rectifier le tir. L'ACIA doit permettre aux manufacturiers qui achètent et créent de l'emploi localement d'utiliser le terme « Fabriqué au Canada » sans l'alourdir de mentions oiseuses. Chez nous, aucune confiture ne contient assez d'ingrédients locaux pour arborer le logo « Aliments du Québec » – à cause de la teneur en sucre. Mais si elles satisfont certains critères, elles peuvent porter la mention « Aliments préparés au Québec ». Qu'attend Ottawa pour offrir une solution équivalente?



serge.chapleau@lapresse.ca DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUE

L'a b c du « poids médias »

Influence Communication fournit des précisions sur la méthodologie qu'elle utilise durant la présente campagne électorale

JEAN-FRANÇOIS DUMAS
L'auteur est président d'Influence Communication.

À la suite de la publication dans *La Presse* de samedi dernier du texte de Frédérick Bastien, chercheur à l'Université Laval, portant sur le travail d'analyse des médias réalisé par Influence Communication dans le cadre de la présente campagne électorale québécoise, certaines précisions s'imposent.

D'abord, lorsque les médias d'information rapportent les résultats de sondages d'opinion publique, les questions approfondies d'ordre méthodologique tout comme certains des aspects de la propriété intellectuelle des techniques de sondage développées par ces entreprises sont généralement évacuées des articles et des bulletins de nouvelles qu'ils publient ou qu'ils mettent en ondes. De même, nous constatons que les médias d'information qui présentent des données d'Influence Communication ou qui publient ses résultats d'analyses ne s'y attardent généralement pas. Malgré cela, les porte-parole d'Influence Communication profitent régulièrement des tribunes radio et télévision, en particulier, pour parler de méthodologie et pour situer les analyses qu'elle effectue, contrairement à ce qu'avance le chercheur de l'Université Laval.

Je profite donc de l'opportunité qui m'est offerte pour apporter les précisions qui suivent pour satisfaire la curiosité que pourraient entretenir les lecteurs de ce journal ainsi que les autres personnes intéressées par nos analyses. (...)

Méthodologie du poids médias

Le poids médias est un indice quantitatif qui permet de mesurer la place qu'un individu ou une nouvelle occupe dans un marché donné. Il ne tient pas compte de la valeur des arguments ni du ton de la couverture.

Afin d'évaluer le poids médias et prenant comme exemple la présente campagne électorale, Influence Communication collige toutes les mentions dans l'ensemble des quotidiens du Québec et d'une majorité de journaux hebdomadaires, des émissions d'information et d'affaires publiques, ainsi que de certaines émissions de variétés à la radio et à la télévision.



PHOTO ÉRICK LABBE, LE SOLEIL

Le « poids médias » de Jean Charest sur la promenade Samuel-de Champlain, à Québec, ne faisait pas de doute plus tôt cette semaine.

Dans le cas présent, Influence Communication ne tient pas compte des magazines, des émissions de radio musicales, des publicités, des quiz, des téléromans, des petites annonces dans les journaux, des chroniques nécrologiques et du contenu web.

Une valeur est donnée à chaque mention ou texte dans chacun des médias en fonction du lectorat, du tirage et des cotes d'écoute.

L'importance de chaque item médiatique (article, reportage, etc.) est ensuite pondérée en fonction de sa taille (longueur, durée), de son emplacement dans le média (par exemple: page A1 ou D8, début de bulletin de nouvelles ou fin de bulletin de nouvelles, etc.) et enfin de son format ou traitement (reportage complet, partiel, mention simple, photo, etc.).

Le poids médias ne tient pas compte de la valeur des arguments ni du ton de la couverture médiatique.

Il en résulte la valeur d'une nouvelle. Celle-ci est comparée à d'autres nouvelles, thèmes ou individus. Étant donné que toutes les nouvelles sont quantifiées sur une base comparable, il est donc possible de les placer sur la base d'un pourcentage. Par exemple: 100 % de la couverture accordée aux chefs ou 100 % de la couverture accordée à la campagne électorale.

En second lieu, le questionnement du chercheur à l'égard du poids des chefs, qui est repris au *Téléjournal*, nous laisse un peu perplexes. Parmi toute l'attention média portée envers l'ensemble des chefs de partis (soit 100 %), le pourcentage exprimé pour chacun des chefs n'est rien d'autre que la proportion qu'a occupé ce chef au cours de la période de référence. Il convient de répéter que puisque tous les éléments colligés par Influence Communication dans le cadre de son analyse électorale (les chefs, les enjeux, les partis, etc.) sont quantifiés sur une base comparable, il est donc possible de les transposer sur la base d'un pourcentage.

Au cours des dernières années, plusieurs dizaines d'étudiants, de professionnels des communications et de simples citoyens ont pris la liberté d'entrer en communication avec notre organisation en raison de questionnements qu'ils avaient relativement à notre travail. Au meilleur de nos capacités et de nos disponibilités, Influence Communication a toujours cherché à satisfaire la curiosité du public. Nous sommes d'ailleurs très reconnaissants de l'intérêt porté envers notre travail, si bien qu'une prochaine édition de notre site web sera enrichie d'une section consacrée à ce type d'interrogation. (...)

Pauvre démocratie



ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Il y a bien des façons de faire le bilan d'un débat des chefs. La plus classique consiste à se demander, comme dans un match sportif, qui a été le gagnant, quel belligérant a réussi à marquer des points. On peut regarder les choses autrement, non pas du point de vue des chefs et de leur formation politique, mais de celui du citoyen.

Pour bien des gens, la campagne commençait hier soir. Sont-ils plus éclairés sur les grands enjeux? En d'autres termes, la démocratie en sort-elle gagnante? Hélas! non.

Depuis le déclenchement des élections, on dit que cette campagne intéresse peu les électeurs. Dans ce climat d'indifférence relative, le débat d'hier soir jouait un rôle crucial. Non seulement était-il un moment fort de la campagne mais, pour plusieurs, c'était son véritable coup d'envoi. Pour bien des gens, la campagne commençait hier soir.

Pauvres eux! Ils ont certes eu droit à un fidèle résumé de trois semaines d'une campagne qui ne vole pas haut. Un concentré de toutes les «lignes» des chefs, tous leurs punchs, toutes leurs accusations, dans un climat cacophonique qui rappelait douloureusement les insupportables échanges de l'Assemblée nationale.

En sont-ils sortis éclairés? En savent-ils un peu plus sur les projets des trois partis? Ont-ils eu droit à quelque chose qui ressemble un peu à un débat d'idées? Sont-ils plus éclairés sur les grands enjeux? En d'autres termes, la démocratie en sort-elle gagnante? Hélas! non.

Le premier bloc d'échanges, qui portait essentiellement sur la santé, a été, à cet égard, désespérant. On sait que c'est là la priorité numéro un des Québécois, inquiets du fait que la situation ne semble pas s'améliorer malgré les sommes colossales qu'on y injecte. Le chef libéral Jean Charest a dénoncé ad nauseam la décision malheureuse du gouvernement Bouchard, dont faisait partie Pauline Marois, de mettre médecins et infirmières à la retraite. La chef péquiste a dénoncé le fait que le gouvernement libéral n'a pas tenu ses ambitieuses promesses en santé. Une indigeste bataille de chiffres dans le genre «vos listes d'attente sont plus longues que nos listes». Pareil en éducation.

Le second bloc d'échanges, dans le dossier encore plus pressant du ralentissement économique et de la tempête qui nous menace a été de la même eau. Encore des chicanes de chiffres et du «bitchage». Mme Marois qui rend les libéraux responsables de la crise de la forêt. Jean Charest qui dénonce le déficit légué par Mme Marois.

Avec une digression prévisible sur les chiffres de la Caisse de dépôt et ses évidentes pertes boursières. Faut-il rendre les données publiques? Il y a matière à débat. Mais il était évident que ce débat a essentiellement pour but d'associer Jean Charest aux effets de la crise, comme le montrait la démagogie de Mario Dumont qui parlait des «pensions menacées», ou celle de Mme Marois qui l'accuse de déclencher des élections pour cacher les déboires de la Caisse. Des débats partisans qui ne donnent pas l'heure juste sur l'économie, qui ne créeront pas une job, gênants dans un contexte de crise mondiale.

On pouvait difficilement s'attendre à ce que le premier ministre Charest sorte vainqueur d'un échange à trois où, en tant que premier ministre dans une période difficile, il était la cible des tirs croisés de ses deux adversaires.

Quant à Mme Marois, est-ce que son ton agressif, sa tendance à interrompre seront à son avantage. On verra comment ses partisans apprécieront sa prestation. Car l'enjeu pour elle était moins de voler des votes à ses adversaires que de mobiliser ses propres partisans, moins intéressés que les autres à la campagne, décus de leur parti et en deuil de leur option.

S'il y a eu une heureuse surprise, c'est la prestation de Mario Dumont. Celui-ci, qui a été un véritable «loose canon» dans cette campagne, a choisi la voie de la sobriété. Troisième dans une lutte à trois, il a mis ses adversaires dos à dos, et il a réussi à exposer ses idées et à montrer en quoi il était différent des deux vieux partis, contribuant ainsi à élever au débat.

Est-ce que ça fait des gagnants? Difficile à dire dans un débat bruyant, sans moment fort, sans knockout, où personne ne réussissait vraiment à se distinguer. Mais il y a certainement eu des perdants: les électeurs. Et une victime, la démocratie. Parce que bien des gens, après un débat pareil, auront peut-être le goût de rester chez eux le 8 décembre.

Ping-pong politique

Le débat a été un match nul parce qu'aucun n'a réussi à marquer des points de façon décisive et qu'aucun n'a trébuché

JEAN-HERMAN GUAY



L'auteur est professeur de sciences politiques et directeur de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Les trois chefs se sont livré un combat de chiffres souvent cacophonique. Qu'il s'agisse du thème de la santé, de l'économie ou de l'éducation, que l'on considère les données budgétaires, fiscales ou celles relatives aux ressources humaines, tout cela a dû laisser pantois bien des citoyens.

Trois chefs, trois discours, trois personnes aguerries qui se renvoient la balle pendant 120 minutes. Qui a gagné? Qui a perdu? Le débat des élections 2008 a été un match nul parce qu'aucun n'a réussi à marquer des points de façon décisive et qu'aucun n'a trébuché.

Pour les téléspectateurs, les chefs se sont livré un combat de chiffres souvent cacophonique. Qu'il s'agisse du thème de la santé, de l'économie ou de l'éducation, que l'on considère les données budgétaires, fiscales ou celles relatives aux ressources humaines, tout cela a dû laisser pantois bien des citoyens. La surcharge d'informations, la complexité des dossiers et la gravité des enjeux ont pu en assommer beaucoup. Comment est-il possible de donner raison à l'un ou à l'autre sur les dossiers spécifiques? C'est quasi impossible.

Le jeu du ping-pong s'est également imposé quant aux périodes considérées: les mandats péquistes et libéraux ont été tour à tour revisités. Continuellement, Jean Charest et Pauline Marois trouvaient dans le passé lointain ou récent de leur vis-à-vis un moment qu'ils qualifiaient de «désastre». Chacun s'attribuait des bons coups et imputait les mauvais coups à ses adversaires. Bien malin le citoyen qui pourrait attribuer avec certitude un trophée à l'un ou l'autre des chefs sur la base de son argumentaire.

On ne le dira jamais assez, les trois n'ont eu qu'une seule carrière, celle de la politique. Le débat fut donc un débat de politiciens avec tous les effets de rhétorique attendus: esquives, fuites, répétitions, amplifications, ou interrogations bien lancées. En regardant cette joute, bien des citoyens ont peiné à suivre la balle que se renvoyaient les trois chefs.

Que retenir?

Qu'est-ce que les citoyens vont retenir? Comment cela va-t-il influencer le vote? Il est fort possible que les citoyens recherchent dans le non verbal ce qu'ils n'ont pu trouver à travers le contenu. L'attitude servira peut-être davantage de clé interprétative que les flots tourmentés des arguments avancés.

Dans le cas de Mario Dumont, chacun a dû remarquer une absence de document devant lui, une propension à sourire, parfois à ricaner. Il n'avait rien d'un homme terrassé par les résultats des derniers sondages ou les menaces qui planent sur l'existence de son parti. Il a su prendre sa place avec aplomb, dépasser les difficultés de sa campagne électorale. Somme toute, il s'en tire bien, même fort bien compte tenu des attentes.

Pauline Marois, bien qu'elle en fut à son premier débat, a su performer, répliquer, répéter: «M. Charest, vous dites n'importe quoi.» On ne peut lui reprocher aucun manque d'énergie, ni de répartie. Point de snobisme, ni de cafouillage, bien au contraire!

Quant à Jean Charest, il s'est montré parfois affairé avec ses papiers; il a quelque peu trébuché dans ses mots et ses chiffres, mais somme toute il a gardé le cap défendant son bilan et maintenant les lignes maîtresses de sa plateforme. De ce point de vue, il a peu perdu, sans pourtant faire de gains majeurs. Et compte tenu de sa situation dans les sondages, son équipe est certainement satisfaite de sa prestation générale.

On a assisté à un débat de politiciens avec tous les effets de rhétorique attendus: esquives, fuites, répétitions, amplifications, ou interrogations bien lancées.

FORUM@LAPRESSE.CA

Marois et Dumont ont bien performé

Un délice, un peu de cacophonie, mais bon. Un grand gagnant, je ne crois pas! Toutefois, je pense que Pauline Marois et Mario Dumont ont atteint certains objectifs. Mme Marois a bien utilisé l'histoire de la vieille cassette de Jean Charest. Elle a réussi à démontrer que M. Charest n'était pas crédible, à le traiter de menteur à mots découvert. M. Dumont à mon avis, a fait un excellent débat; il avait le bon ton et il a bien présenté ses idées et ses priorités. M. Charest a parlé fort, mais n'a apporté que peu de nouvelles idées. Quelques concepts, mais encore très vague! D'ailleurs, M. Charest et Mme Marois ont passé la soirée à s'accuser de tous les torts et essayer de s'approprier tous les succès. Ils ont même essayé à la fin de savoir qui avait coupé plus d'arbres! Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que la tempête économique s'annonce féroce, vaut mieux avoir trois paires de mains sur le gouvernail afin de tenir le bateau à flots. En conclusion, j'invite mes concitoyens à voter de la même façon que la dernière fois.

Jean-Michel Fornaciari

Les cassettes de Jean Charest

Dans ce débat, il m'apparaît très clair que Jean Charest était incapable de défendre ses six années de pouvoir. Sa cassette: «C'est la faute à Mme Marois» répétée ad nauseam illustrait l'arrogance de ce politicien. M. Charest a sous-estimé ses deux adversaires et aussi le peuple du Québec. Pourquoi lui redonner le pouvoir s'il ne sait pas comment l'utiliser pour le bien-être de la population?

Jean Archambault, Montréal

Question de jugeote

J'ai bien écouté le débat des chefs. Voici ma première impression: quelqu'un avec «vingt cennes» de jugeote peut-il vraiment envisager Pauline Marois comme première ministre du Québec? Sans blague.

Daniel Fortin, Île des Sœurs

Dumont a gagné

Mon opinion est faite. Mario Dumont sort grand gagnant de ce débat. Par la clarté de ses explications et son focus. Il n'a pas trop embarqué dans les chicanes entre les deux autres partis. C'était impressionnant de voir qu'il n'avait aucun papier, aucune note, il connaissait bien son affaire!

Marie-France Croisetière

Exit QS... et l'environnement



Il n'y a pas que **Françoise David**, de Québec solidaire, qui a été exclue du débat des chefs. L'environnement, sujet de premier plan lors du débat des chefs fédéral, a lui aussi été oublié. Je trouve cela inquiétant. De nos jours, on ne peut plus ignorer nos impacts sur l'environnement. Le faire démontre une incompréhension des enjeux qui attendent le Québec au cours des prochaines années. La crise économique est l'occasion idéale d'apporter des changements «durables» qui nous positionneront parmi les leaders mondiaux de l'économie du XXIe siècle.

Jean-Sébastien Trudel

Merci M. Charest

Quand on écoute Mario Dumont et Pauline Marois parler de santé, comme au débat d'hier soir, on dirait que le Québec, c'est le tiers-monde. Les employés des hôpitaux travaillent d'arrache-pied afin d'offrir un meilleur service possible à la population, et leurs efforts portent fruit, malgré les difficultés. Voir que Jean Charest est conscient de cela fait vraiment du bien. Enfin! Quelqu'un qui parle de façon positive du système de santé québécois. Il est temps de mettre fin au mythe catastrophiste qui court sur notre réseau. Les campagnes de peur sur le dos des citoyens, c'est assez!

Caitlin Jenkins, employée du Jewish General Hospital, Montréal

Un homme prudent

Moi, je vais donner mon vote au Parti libéral, car je crois que Pauline Marois n'a pas la capacité de faire une saine gestion des finances de l'État. Quant à Mario Dumont, il est «passé date»... Toujours le même style, un bon vieux jeune qui ne sait pas où il s'en va... Jean Charest est un homme prudent et c'est ça qu'il faut dans la situation économique actuelle.

Jérôme Tremblay, Jonquière

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

ACTUALITÉS

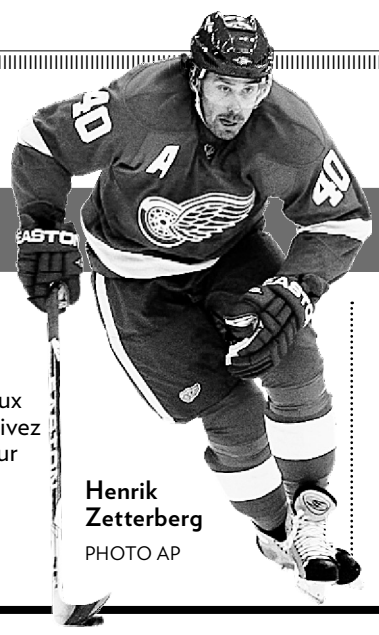
CYBERPRESSE.CA

MAISON

Visitez des maisons dont le prix de vente frôle le million de dollars sur **montoit.ca/luxe**

HOCKEY

Le Canadien saura-t-il arracher une victoire aux Red Wings ce soir? Suivez le match dès 19 h 30 sur **cyberpresse.ca**



Henrik Zetterberg
PHOTO AP

DÉBAT

Qui a gagné? Qui a perdu? Visionnez la vidéo d'André Pratte en réaction au débat des chefs sur **cyberpresse.ca**

NOS BLOGUES



RICHARD HÉTU

Quand Bush gracie un trafiquant de coke

Aucune célébrité ne se trouve parmi les 14 condamnés que Bush a graciés sauf peut-être le rappeur John Forte, ex-producteur des Fugees.

Lisez la suite sur cyberpresse.ca/hetu

La crise risque de faire mal au Canada, avertit Bill Clinton

AGNÈS GRUDA



PHOTO CNW

Bill Clinton (à droite) a partagé la scène avec Frank McKenna lors d'une intervention à Moncton, plus tôt dans la journée hier.

L'économie américaine va mal. Elle risque d'aller mal pendant encore longtemps. Et si les choses ne s'améliorent, le Canada finira tôt ou tard par y goûter, lui aussi.

L'ex-président Bill Clinton n'a pas mis de lunettes roses devant les 3000 Montréalais venus l'entendre au Palais des congrès, hier après-midi. Sa conférence était organisée par Power Within, une entreprise torontoise spécialisée dans les séminaires de motivation. Le conférencier qui l'a précédé, l'acteur américain Martin Sheen, a fait rire l'auditoire avec des anecdotes familiales et des blagues légères.

Bill Clinton a plutôt choisi de commencer par des excuses.

« Je suis désolé, tout a commencé aux États-Unis », a-t-il lancé, faisant référence à la débâcle financière amorcée il y a deux mois sur Wall Street, qui s'est rapidement étendue à la planète entière.

Au mieux, la crise se résorbera dans un an. Au pire, elle durera pendant trois bonnes années, a estimé l'ancien président démocrate. Plus la crise sera longue, plus le Canada risque de souffrir, a-t-il averti. Surtout si General Motors devait s'effondrer, ce qui causerait une onde de choc dans toute l'industrie automobile, y compris au Canada.

Et cette perspective est peut-être plus imminente que l'on pense: selon Bill Clinton, Washington devra peut-être se lancer à la rescousse de GM avant même que le président désigné Barack Obama ne prenne officiellement ses fonctions à la Maison-Blanche, le 20 janvier prochain.

Les coffres-forts en hausse

La crise bancaire est telle, a-t-il raconté, que des milliers de compagnies dont les affaires vont pourtant bien sont incapables d'emprunter de l'argent, et sont contraintes de mettre des employés à pied. Quant à la méfiance envers le système bancaire, elle est telle que le seul bien de consommation dont les ventes progressent, ce sont les coffres-forts personnels, a-t-il dit, citant une récente confidence du grand patron de Wal Mart.

Bill Clinton s'est bien défendu d'être pessimiste et il a donné quelques conseils à la prochaine administration américaine: investir dans les infrastructures, réformer le système de santé, baisser les impôts pour encourager la consommation. Puis il a lancé un plaidoyer aux pays développés, les suppliant de ne pas prendre prétexte de la crise pour réduire leurs engagements face aux pays les pauvres de la planète.

La conférence d'hier se tenait à guichets fermés et *La Presse* a dû acheter un billet pour pouvoir y assister. L'ampleur de la crise économique n'était pas perceptible dans le public où l'on voyait beaucoup de vestons chic et de BlackBerry.

Les 3000 personnes présentes n'ont pas hésité à payer entre 200 $ et 1000 $ pour entendre Bill Clinton et les autres conférenciers. Une fonctionnaire a payé elle-même le coût de son billet, estimant que ce n'était pas trop payer pour une journée de formation.

Interviewé par l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna à la fin de sa conférence, Bill Clinton n'a pas voulu dire si sa femme deviendra la prochaine secrétaire d'État auprès de Barack Obama.

Dirigeant une vaste fondation qui porte son nom, Bill Clinton a d'ailleurs dû s'engager à éviter tout conflit d'intérêts qui pourrait éventuellement interférer avec le rôle de sa femme si celle-ci devait prendre les commandes de la politique étrangère des États-Unis.

L'annonce de la nomination d'Hillary Clinton à ce poste stratégique paraît imminente. Le cas échéant, Bill Clinton pourrait prendre sa relève au Sénat.

Golf City 2009
bien équipée à partir de
178 $ par mois*

4 ans/80 000 km**
Garantie limitée du véhicule neuf

Consommation†
Golf City
L / 100 km (ville) 9,8
L / 100 km (route) 7,0

Avec une liste de caractéristiques de série parmi les plus complètes de sa catégorie – système de freinage antiblocage avec freins à disque aux quatre roues, lecteur de CD/MP3 à huit haut-parleurs avec port USB, coussins gonflables avant†† et tout le plaisir de conduire une allemande – avouez que la Golf City à partir de seulement 178 $ par mois* ça donne le goût de faire de la place dans le garage. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour tous les détails.

Das Auto.

*À la location, 178 $ par mois sur 48 mois, acompte de 2 580 $ pour la Golf City 2009. L'offre s'applique à une Golf City 2009 de base, manuelle, 5 vitesses, neuve, en stock. Modèle montré à titre indicatif seulement. Certaines caractéristiques montrées sont offertes en option. Frais de préparation et inspection de prélivraison de 1 335 $ inclus dans la mensualité. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 $), dépôt de sécurité de 230 $, frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 15 ¢ du kilomètre après 64 000 km en sus. Offre sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à partir du 1er novembre 2008. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux locations faites à des particuliers. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut être requis. Taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus neufs en sus. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. **Selon la première éventualité. Les réglages et l'usure normale des pièces ne sont plus couverts par la garantie après 12 mois ou 20 000 km, selon la première éventualité. †Les données de consommation ÉnerGuide du gouvernement du Canada sont fournies à titre d'estimation seulement. Votre consommation peut varier. ††Les coussins gonflables agissent uniquement comme système de retenue supplémentaire et ne se déploieront pas lors de tous les accidents. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place sur les sièges arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

3592743A

3592748